



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1699,3

Eur. 511 <sup>m</sup>  
—

16993

Mercurie

<36624505480010

<36624505480010

Bayer. Staatsbibliothek

33



**MERCURE**

**GALANT**

DEDIE' A MONSIEUR

**LE DAUPHIN.**

*MARS 1699.*



**A PARIS,**

**Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant.**

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque mois, & on le  
vendra trente sols relié en Veau, &  
vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**  
Chez **G. DE LUYNES**, au Palais, dans  
la Salle des Merciers, à la Justice.  
Et **MICHEL BRUNET**, grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant,

**M, DC. XCIX.**

*Avec Privilège du Roy.*

Bayerische  
Staatsbibliothek  
München



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

## A V I S.

prio seulement ceux qui les envoient,  
& sur tout ceux qui n'écrivent que  
pour faire employer leurs noms dans  
l'article des Enigmes, & d'affranchir  
leurs Lettres de port, s'ils veulent  
qu'on fasse ce qu'ils demandent.  
C'est fort peu de chose pour chaque  
particulier, & le tout ensemble est  
beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite pre-  
sentement le *Mercur*, a rétabli les  
choses de maniere, qu'il est toujours  
imprimé au commencement de cha-  
que mois. Il avertit qu'à l'égard des  
Envois qui se font à la Campagne,  
il fera partir les paquets de ceux qui  
le chargeront de les envoyer avant  
que l'on commence à vendre icy le  
*Mercur*. Comme ces paquets seront  
plusieurs jours en chemin, Paris ne  
laissera pas d'avoir le *Mercur*.

## A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A ij

## A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCVRE  
CALANT

MARS 1699.

**I** A M A I S Prince ne s'est plus montré Pere des Sciences & des Arts que nostre Auguste Monarque. Je ne vous repeteray point ce qu'il a fait en mille & mille occasions pour mettre les Arts

A iiij

## 8 MERCURE

dans le haut degré de perfection où nous les voyons en France, puis que cela se connoist par les établissemens des Academies de Peinture & de Sculpture à Paris & à Rome, & par celuy des Manufactures Royales des Gobelins. Il est sorti de tous ces lieux-là de fort grands Hommes, & de merveilleux Ouvrages qui font tous les jours l'admiration des Etrangers; même des Pays les plus éloignez. Le Roy ne s'est pas moins déclaré le Protecteur des Sciences, puis que pen-

## GALANT: 9

dant les plus fortes guerres il n'a pas cessé de faire payer des Pensions fort considerables à chacun des vingt Academiens qui composent proprement le Corps de l'Academie des Sciences. Ce Prince a plus fait encore, & voulant continuer de donner des marques de son affection à cette celebre Compagnie, Sa Majeste a fait faire le Reglement que vous allez lire, qu'Elle veut & entend estre exactement observé.

## I.

**L'**Academie Royale des Sciences demeurera toujours sous la protection du Roy, & recevra ses ordres par celuy des Secretaires d'Etat, à qui il plaira à Sa Majesté d'en donner le soin.

## II.

Ladite Academie sera toujours composée de quatre sortes d'Academiciens, les Honoraires, les Pensionnaires, les Associez, & les Elèves: la premiere Classe composée de dix personnes, & les trois autres, chacune de vingt:

# **GALANT.** 11

& nul ne sera admis dans aucune de ces quatre Classes, que par le choix ou l'agrément de Sa Majesté.

## **III.**

Les Honoraires seront tous Regnicoles, & recommandables par leur intelligence dans les Mathématiques, ou dans la Physique, desquels l'un sera Président; & aucun d'eux ne pourra devenir Pensionnaire.

## **IV.**

Les Pensionnaires seront tous établis à Paris, trois Geometres, trois Astronomes, trois Mécaniciens, trois A-

## 12 MERCURE

natomistes, trois Chimistes, trois Botanistes, un Secretaire, & un Tresorier. Et lorsqu'il arrivera que quelqu'un d'entre eux sera appellé à quelque Charge ou Commission demandant résidence hors de Paris, il sera pourvû à sa place, de même que si elle avoit vaqué par décès.

### V.

Les Associez seront en pareil nombre, douze desquels ne pourront estre que Regnicoles, deux appliquez à la Geometrie, deux à l'Astronomie, deux aux Mé,

## GALANT. 13

chardiques, deux à l'Anatomie, deux à la Chymie, deux à la Botanique. Les huit autres pourront être Etrangers, & s'appliquer à celles d'entre ces diverses Sciences pour lesquelles ils auront plus d'inclination & de talent.

### VI.

Les Eleves seront tous établis à Paris, chacun d'eux appliqué au genre de Science, dont fera profession l'Academicien Pensionnaire, auquel il fera attaché; & s'ils passent à des emplois demandant résidence hors de Paris, leurs

## 14 MERCURE

places seront remplies , comme si elles estoient vacantes par mort.

### VII.

Pour remplir les places d'Honoraires , l'Assemblée élira à la pluralité des voix , un Sujet qu'elle proposera à Sa Majesté pour avoir son agrément.

### VIII.

Pour remplir les places de Pensionnaires , l'Academie élira trois Sujets , desquels deux au moins seront Associez ou Eleves , & ils seront proposez à Sa Majesté , afin

qu'il luy plaise en choisir un.

**IX.**

Pour remplir les places d'Associez, l'Academie élira deux Sujets, desquels un au moins pourra estre pris du nombre des Eleves, & ils seront proposez à Sa Majesté, afin qu'il luy plaise en choisir un.

**X.**

Pour remplir les places d'Eleves, chacun des Pensionnaires s'en pourra choisir un qu'il presentera à la Compagnie, qui en déliberera; & s'il est agrée à la pluralité des

# 16 MERCURE

voix, il sera proposé à Sa Majesté.

## XI.

Nul ne pourra estre proposé à Sa Majesté, pour remplir aucune desdites places d'Academicien, s'il n'est de bonnes mœurs & de probité reconnüe.

## XII.

Nul ne pourra estre proposé de même, s'il est Regulier, attaché à quelque Ordre de Religion, si ce n'est pour remplir quelque place d'Academicien Honoraire.

Nul ne pourra estre proposé à Sa Majesté, pour les places de Pensionnaire, ou d'Associé, s'il n'est connu par quelque Ouvrage considerable imprimé, par quelque Cours fait avec éclat, par quelque machine de son invention, ou par quelque Découverte particuliere.

## XIV.

Nul ne pourra estre proposé pour les places de Pensionnaire, ou d'Associé, qu'il n'ait au moins vingt-cinq ans.

*Mars 1699.*

B

# 18. MERCURE

## XV.

Nul ne pourra estre proposé pour les places d'Eleve, qu'il n'ait viant ans au moins.

## XVI.

Les Assemblées ordinaires de l'Academie se tiendront à la Bibliotheque du Roy, les Mercredis & les Samedis de chaque semaine; & lors qu'esc-dits jours il se rencontrera quelque Feste, l'Assemblée se tiendra le jour précédent.

## XVII.

Les Séances desdites Assemblées seront au moins de deux heures, sçavoir, depuis

trois jusqu'à cinq.

**XVIII.**

Les vacances de l'Académie commenceront au huitième de Septembre, & finiront le onzième de Novembre, & elle vaquera en outre pendant la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, & depuis Noël jusqu'aux Rois.

**XIX.**

Les Academiciens seront assidus à tous les jours d'Assemblée; & nul des Pensionnaires ne pourra s'absenter plus de deux mois pour les

B ij.

## 20 MERCURE

affaires particulieres , hors le  
temps des Vacances , sans un  
congé exprés de Sa Majesté.

### XX.

L'experience ayant fait  
connoître trop d'inconve-  
niens dans les Ouvrages aus-  
quels toute l'Academie pour-  
roit travailler en commun ,  
chacun des Academiciens  
choisira plutôt quelque ob-  
jet particulier de ses études ,  
& par le compte qu'il en ren-  
dra dans les Assemblées , il  
 tâchera d'enrichir de ses lu-  
mieres tous ceux qui compo-  
sent l'Academie , & de profi-

ter de leurs remarques.

**XXI.**

Au commencement de chaque année, chaque Academicien Pensionnaire sera obligé de déclarer par écrit à la Compagnie le principal Ouvrage auquel il se proposera de travailler; & les autres Academiciens seront invitez à donner une semblable déclaration de leurs desseins.

**XXII.**

Quoy que chaque Academicien soit obligé de s'appliquer principalement à ce qui concerne la science particu-

## 22 MERCURE

licre à laquelle il s'est adonné, tous neanmoins seront exhortez à étendre leurs recherches sur tout ce qui peut estre d'utile ou de curieux dans les diverses parties des Mathématiques, dans la différente conduite des Arts, & dans tout ce qui peut regarder quelque point de l'Histoire Naturelle, ou appartenir en quelque manière à la Physique.

### XXIIK.

Dans chaque Assemblée il y aura du moins deux Academiciens Pensionnaires obligez à tour de rôle d'apporter

## **GALANT: 23**

quelques observations sur leur science. Pour les Associez, ils auront toujours la liberté de proposer de même leurs observations, & chacun de ceux qui seront presens, tant Honoraires, que Pensionnaires ou Associez, pourront selon l'ordre de leur Science, faire leurs remarques sur ce qui aura esté proposé; mais les Eleves ne parleront que lors qu'ils y seront invitez par le Président.

### **XXIV.**

Toutes les observations que les Academiciens appor-

## 24 MERCURE

seront aux Assemblées, seront par eux laissées le jour même par écrit entre les mains du Secretaire, pour y avoir recours dans l'occasion.

### XXV.

Toutes les experiences qui seront rapportées par quelque Academicien, seront verifiées par luy dans les Assemblées, s'il est possible, ou du moins elles le seront en particulier en presence de quelques Academiciens.

### XXVI.

L'Academie veillera exactement à ce que dans les occasions

# **GALANT.** 25

casions où quelques Academi-  
ciens seront d'opinions diffé-  
rentes, ils n'employent aucun  
terme de mépris ny d'aigreur  
l'un contre l'autre, soit dans  
leurs discours, soit dans  
leurs écrits; & lors même qu'  
ils combattent les sentimens  
de quelques Sçavans que ce  
puisse estre, l'Academie les  
exhortera à n'en parler qu'a-  
vec ménagement.

## **XXVII.**

L'Academie aura soin d'en-  
tretienir commerce avec les  
divers Sçavans, soit de Paris  
& des Provinces du Royau-

*Mars 1699.*

**C**

26 **MERCURE**

me, soit même des Pays étrangers, afin d'estre promptement informée de ce qui s'y passera de curieux pour les Mathematiques, ou pour la Physique; & dans les élections pour remplir des places d'Academiciens, elle donnera beaucoup de préférence aux Sçavans qui auront esté les plus exacts à cette espeece de commerce.

**XXVIII.**

L'Academie chargera quelqu'un des Academiciens de lire les Ouvrages importants de Physique ou de Mathema-

rique qui paroistront, soit en France, soit ailleurs, & celuy qu'elle aura chargé de cette lecture, en fera son rapport à la Compagnie sans en faire la critique, en marquant seulement s'il y a des veuës dont on puisse profiter.

**XXIX.**

L'Academie fera de nouveau les Experiences considerables qui se seront faites par tout ailleurs, & marquera dans ses Registres la conformité ou la difference des siennes à celles dont il est question.

L'Academie examinera les Ouvrages que les Academiciens se proposeront de faire imprimer. Elle n'y donnera son approbation qu'après une lecture entiere faite dans les Assemblées, ou du moins qu'après un examen & rapport fait par ceux que la Compagnie aura commis à cet examen: & nul des academiciens ne pourra mettre aux Ouvrages qu'il fera imprimer le titre d'Academicien, s'ils n'ont esté ainsi approuvez par l'Academie.

L'Academie examinera, si le Roy l'ordonne, toutes les machines pour lesquelles on sollicitera des Privileges auprès de Sa Maiesté. Elle certifiera si elles sont nouvelles & utiles : & les Inventeurs de celles qui seront approuvées, seront tenus de luy en laisser un modele.

**XXXII.**

Les Académiciens Honoraires, Pensionnaires & Associez ont une voix délibérative, lorsqu'il ne s'agira que de Sciences.

Cijj

Les seuls Academiciens Honoraires & Pensionnaires auront voix délibérative lorsqu'il s'agira d'élections ou d'affaires concernant l'Academie : & lesdites délibérations se feront par scrutin.

Ceux qui ne seront point de l'Academie ne pourront assister ni estre admis aux Assemblées ordinaires , si ce n'est quand ils y seront conduits par le Secretaire pour y proposer quelques Découvertes , ou quelques Machines nouvelles.

Toutes personnes auront entrée aux Assemblées publiques qui se tiendront deux fois chaque année : l'une, le premier jour d'après la saint Martin, & l'autre, le premier jour d'après Pâques.

Le Président sera au haut bout de la table avec les Honoraires. Les Academiciens Pensionnaires seront aux deux costez de la table : les Associez au bas bout, & les Eleves chacun derriere l'Academicien duquel ils seront Eleves.

**Le Président sera tres attentif à ce que le bon ordre soit fidellement observé dans chaque Assemblée, & dans ce qui concerne l'Academie; il en rendra un compte exact à Sa Majesté, ou au Secretaire d'Etat à qui le Roy aura donné le soin de ladite Academie.**

**Dans toutes les Assemblées le Président fera déliberer sur les differentes matieres, prendra les avis de ceux qui ont voix dans la Compagnie, selon l'ordre de leur séance, &**

prononcera les résolutions à la pluralité des voix.

**XXXIX.**

Le Président sera nommé par Sa Majesté au premier Janvier de chaque année : mais quoyque chaque année il ait ainsi besoin d'une nouvelle nomination, il pourra estre continué tant qu'il plaira à Sa Majesté, & comme par l'indisposition ou par la nécessité de ses affaires, il pourroit arriver qu'il manqueroit à quelque Assemblée, Sa Majesté nommera en mesme temps un autre Academicien pour pré-

## 34 MERCURE

sider en l'absence dudit Président.

### XL.

Le Secretaire sera exact à recueillir en substance tout ce qui aura esté proposé, agité, examiné, & resolu dans la Compagnie, à l'écrire sur son Registre par rapport à chaque jour d'Assemblée, & à y insérer les Traitez dont aura esté fait lecture. Il signera tous les actes qui en seront délivrez, soit à ceux de la Compagnie, soit à autres qui auront interest d'en avoir: & à la fin de Decembre de chaque année,

il donnera au public un extrait de ses Registres, ou une Histoire raisonnée de ce qui se fera fait de plus remarquable dans l'Academie.

**XLI.**

Les Registres, Titres & Papiers concernant l'Academie, demeureront toujours entre les mains du Secretaire, à qui ils seront incessamment remis par un nouvel Inventaire que le Président en dressera : & au mois de Decembre de chaque année, ledit Inventaire sera par le Président recolé & augmenté de ce qui s'y trouvera

## 36 MERCURE

avoir esté ajouté durant toute l'année.

### XLII.

Le Secretaire sera perpetuel, & lorsque par maladie ou par autre raison considerable, il ne pourra venir à l'Assemblée, il y commettra tel d'entre les Academiciens qu'il jugera à propos pour tenir en sa place le Registre.

### XLIII.

Le Tresorier aura en sa garde tous les livres, meubles, instrumens, machines, ou autres curiositez appartenant à l'Academie. Lorsqu'il entrera en charge, le Président les luy

remettra par inventaire ; & au mois de Decembre de chaque année , ledit Président recolera ledit inventaire pour l'augmenter de ce qui aura esté ajoûté durant toute l'année.

**XLIV.**

Lorsque des Sçavans demanderont à voir quelqueune des choses commises à la garde du Tresorier , il aura soin de les leur montrer : mais il ne pourra les laisser transporter hors des sales où elles seront gardées , sans un ordre par écrit de l'Academie.

# 38 MERCURE

XLV.

Le Tresorier sera perpetuel ; & quand par quelque empeschement legitime , il ne pourra satisfaire à tous les devoirs de sa fonction , il nommera quelque Academicien pour y satisfaire.

LXVI.

Pour faciliter l'impression des divers Ouvrages que pourront composer les Academiciens , Sa Maiesté permet à l'Academie de se choisir un Libraire , auquel en consequence de ce choix , le Roy fera expedier les Privileges ne-

# GALANT. 39

cessaires pour imprimer & distribuer les Ouvrages des Academiciens , que l'Academie aura approuvez.

## XLVII.

Pour encourager les Academiciens à la continuation de leurs travaux , Sa Majesté continuera à leur faire payer les pensions ordinaires , & mesme des gratifications extraordinaires suivant le merite de leurs Ouvrages.

## XLVIII.

Pour aider les Academiciens dans leurs études, & leur faciliter les moyens de perfe-

## 40 MERCURE

tionner leur Science, le Roy continuera de fournir aux frais necessaires pour les diverses experiences & recherches que chaque Academicien pourra faire.

### XLIX.

Pour récompenser l'assiduité aux Assemblées de l'Academie, Sa Majesté fera distribuer à chaque Assemblée quarante Jettons à tous ceux d'entre les Academiciens Pensionnaires qui seront presens.

### L.

Veut Sa Majesté que le present Reglement soit lû dans

# GALANT. 4<sup>r</sup>

la prochaine Assemblée, & inferé dans les Registres, pour estre exactement observé suivant sa forme & teneur; & s'il arrivoit qu'aucun Académicien y contrevinst en quelque partie, Sa Majesté en ordonnera la punition suivant l'exigence du cas. Fait à Versailles le vingt-fixième de Janvier mil six cens quatre-vingt-dix-neuf. Signé, LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.

Comme vous prenez intérêt à tout ce qui regarde les Missions, & tout celle  
*Mars 1699.* D

## 42. MERCURE

de la Chine , je croy que je vous feray plaisir de vous communiquer une Lettre que le Pere Bouvet, Jesuite, a écrite du Cap de Bonne-Esperance. à un de ses Amis. Vous sçavez que ce Pere avoit esté envoyé en France par l'Empereur de la Chine, & qu'il partit de la Rochelle l'année passée au commencement du mois de Mars, avec plusieurs Missionnaires, pour retourner à la Chine.

*Du Cap de Bonne Esperance  
le 5. Juin 1698.*

**V**OUS prenez trop de part  
au bon succès de nostre  
Voyage, pour partir de cette  
Rade, sans vous donner avis  
de la maniere heureuse dont  
nous en avons déjà fait la  
moitié. Nous avons esté fort  
heureux jusqu'icy, par une  
protection particuliere de  
Dieu. Pas le moindre coup de  
vent, pas une seule mort dans  
tout ce trajet, pas une person-  
ne grièvement malade, & tres-  
peu d'incommodées, - en un

D ij

## 44 MERCURE

mot, pas un seul accident facheux. L'Amphirrite semble avoir esté fait pour ce voyage. Ce Vaisseau est leger comme un oiseau, & gouverne comme un poisson. Sans quelques calmes, & les vents contraires que nous avons trouvez depuis un mois, c'est à dire, lors que nous nous attendions d'avoir le temps le plus favorable, nous serions entrez quinze jours plûtoft dans cette Rade, où nous avons mouillé le même jour que nous avions fait avec l'Oiseau, quoy que nous fussions partis de France

## **GALANT.** 45

quatre jours plus tard. Tant de bonheur dans ces commencemens nous fait esperer que la fin n'en sera pas moins heureuse, & que le Ciel continuera toujours d'exaucer les vœux que font pour nous tous ceux qui s'interessent veritablement à la conversion de la Chine.

Le sort malheureux d'un Vaisseau de Flessingue, parti d'Europe un mois avant nous, que nous avons vû faire naufrage en voulant entrer dans ce Port, nous fait connoître combien d'actions de grâces

## 46 MERCURE

nous sommes obligez de rendre au Seigneur pour la protection particuliere dont il nous a favorisez jusqu'icy, aussibien que l'Escadre de M<sup>r</sup> des Augers, qui y vint mouiller le plus heureusement du monde avant-hier. Cet infortuné Vaisseau n'estoit qu'à demi-lieuë de nous, sur le point d'entrer dans la Rade, lors que le calme le surprit aussibien que nous. Cet accident luy fit jeter une de ses anchres, de peur que la vague qui venoit du large, ne le jetast sur la coste. Pour nous,

## GALANT. 47

nous nous tîmes sous nos voiles. Le fond qui estoit mauvais & plein de rochers, rompit le cable la nuit, & la vague poussa le Navire sur un des rochers dont cette coste est bordée. Nous connûmes dès ce temps-là son malheur par le bruit du canon qu'il tira par intervalles pour demander du secours, & le matin nous l'apperçûmes à travers une brume, qui nous en avoit longtems dérobé la vue. Malgré le danger où nous estions nous-mêmes, car la vague nous avoit aussi beau-

## 48 MERCURE

coup approchez de terre pendant la nuit, on ne songea sur nostre Vaisseau pendant quelque temps qu'à envoyer quelque secours à ces pauvres naufragans, quand on sceut l'estat où ils estoient, comme nous l'apprîmes par une vingtaine de ces malheureux qui vinrent se refugier à nostre Navire. Dès qu'ils eurent rapporté qu'il y avoit plus de trois cens trente hommes sur leur Vaisseau, dont environ la moitié estoient Catholiques, & de diverses Nations, & que si on y envoyoit le Canot ou  
la

la Chaloupe, il seroit aisé d'en sauver une partie, sans quoy ils estoient en danger de périr tous, à cause que la coste est si mauvaise, qu'on n'y scauroit absolument débarquer, M<sup>r</sup> de la Roque, nostre Capitaine, prit la résolution d'y envoyer la Chaloupe avec quelques Officiers, pour empêcher la confusion & le desordre. Tous nos Missionnaires s'offroient à l'envi de leur vertu à porter les secours spirituels, pour sauver du moins l'ame de ceux, à qui on ne pourroit pas sauver la vie du

*Mars 1699.*

E

## 50 MERCURE

corps, sans que le danger qu'il y avoit à une entreprise si hardie, diminuast rien de l'ardeur avec laquelle l'Officier & le Ministre de J. P. G. se portolent à cette action de charité. Mais Dieu se contenta de leur bonne volonté; car ayant permis qu'on fist une serieuse attention au danger où l'on exposoit l'Amphitrite, si on envoyoit sa Chaloupe au Vaisseau échoué, on se contenta de luy renvoyer son Cahor avec quelques-uns de ses gens, & M<sup>r</sup> de la Roque ne voulut pas souffrir qu'aucun des Mis-

tionnaires s'embarquast avec eux, quelque instance qu'on luy fist pour cela, la Providence qui vouloit pourvoir autrement au salut de ces pauvres gens, en ayant ainsi ordonné. En effet, quand nous fûmes arrivez au mouillage proche de la Forteresse, c'est à dire seulement trois jours après, nous apprîmes que le Canot Hollandois, après estre retourné à son Vaisseau, avoit esté envoyé à la Forteresse, d'où l'on dépêcha un Brigantin avec tous les secours necessaires pour sauver tout le monde,

## 52 MERCURE

comme on eut encore le loisir de faire, sans que personne ait péri dans ce naufrage; pas même une seule Femme; ny un seul enfant; quoy qu'il y en eust quelques-uns à la mamelle sur ce Vaisseau.

Je voulois ajouter diverses choses à cette Lettre, mais le départ avancé de deux Vaisseaux Anglois qui veulent continuer leur voyage en toute diligence, m'oblige à fermer le paquet, & à vous reïterer icy à la hâte que je suis, &c.

M<sup>r</sup> de Bétoulaud, connu

de toute la France par son mérite, & par les Poësies qu'il a eu l'honneur de presenter souvent au Roy, qui les a reçues avec agrément, envoya l'Epistre suivante au Pere Bouvet, quelques jours avant son départ pour la Chine.

EPISTRE.

**I**L n'est point de vertu qui soit  
 sans récompense,  
 Bouvet, & mille fois ta longue expérience  
 T'a fait voir que le fort moins dur  
 & moins malin,  
 Tost ou tard du mérite applanit le  
 chemin.

E III

# 54 MERCURE

La fortune, il est vray, quelquefois  
un peu lente,

Ou bizarre & jalouse, ou trompeuse  
& changeante,

Par un caprice injuste éloigne ses  
faveurs;

Mais enfin la saison & des fruits &  
des fleurs,

Arrive pour tous ceux qu'une sagesse  
rare

Rend dignes des beaux jours que le  
Ciel leur prépare.

Ce que j'en dis pourtant, Bouyer,  
n'est pas pour toy.

Qui de fuir les honneurs te faisant  
un loy, [suprême,

Sens bien que la vertu dans un degré  
Peut trouver en tout temps son prix

en elle-même;

Mais à l'égard du reste, & la Ville,  
& la Cour,

T'ont cent fois comme moy con-  
vaincū tour à tour,

Que des biens, qui souvent passoient  
toute esperance,

Ont esté les presens de la perseve-  
rance.

Ainsi lorsqu'un mortel peut attirer  
sur soy

Par de rares talens, les regards de  
son Roy,

Soit valeur, soit prudence, ou soit  
esprit sublime,

Il verra ses bienfaits suivre enfin son  
estime.

Tel fut ce grand Ministre à Memphis  
si cheri,

Joseph de Pharaon le fameux Favori.  
Le Ciel s'ouvrit pour luy, le temps

le fit connoistre,

Et luy-même à son tour honoré de  
son Maistre,

E iij

Vit l'Egypte à ses pieds luy payer le  
 tribut,  
 Des sept steriles ans prévus pour son  
 salut,  
 Quand du Songe royal glorieux In-  
 terprete,  
 Et de l'ire celeste infallible Prophete,  
 Il éloigna du Nil par l'ample amas du  
 grain,  
 La menaçante horreur d'une cruelle  
 faim.

Mais à quoy bon citer ces anti-  
 ques merveilles,  
 Dont Moÿse occupa cent fois tes  
 doctes veilles ?  
 Pour te prouver bien mieux le sujet  
 de mes Vers  
 Par un nouvel exemple illustre à  
 l'Univers,  
 Et te montrer que Dieu, par un se-  
 cours visible,

# GALANT: 57

A la vertu Payenne est luy-même  
sensible,

La Chine est, tu le sçais, l'Empire  
renommé,

Que le Ciel favorable a sur tout autre  
aimé.

La Nature y forma tout un Peuple  
de Sages,

Qui de tout l'Orient merita les hom-  
mages,

Et qui Disciple heureux du Socrate  
Chinois,

N'écouta que l'amour du devoir &  
des Loix.

Sous ce joug fortuné d'une droite  
morale,

Tous les Sujets vivoient d'une con-  
corde égale.

Les Enfans honorant leurs Peres,  
leurs Ayeux,

*Confucius.*

# 58 MERCURE

En faisoient des Heros sans en faire  
des Dieux.

Le bon ordre toujours source de  
l'abondance,

De cent vastes Citez y caufoit l'o-  
pulence.

Le Commerce à toute heure y pro-  
digoit les dons,

Et les champs d'alentour en mille  
biens feconds,

Au travail assidu rendoient avec pluse  
Tous les fruits attendus d'une heu-

reux culture.

En même temps aussi montoient de  
toutes parts

Au faiste des honneurs la Science &  
les Arts,

Et des grands Mandarins la troupe  
favorise

Ne devoit ce haut rang qu'au plus  
rare merite.

Alors ny le manège à l'intrigue promis ,

Ny l'éclat des Ayeux, ny l'appui des Amis ,

Ny l'Or , du cœur humain vaste & puissant mobile ,

N'estoient sans la vertu qu'un secours inutile.

Mais deux cens Empereurs de ces Peuples nombreux ,

Par mille exploits divers forment sur tout chez eux

Durant quatre mille une suite de gloire ,

Qui n'a rien de pareil au Temple de Memoire.

C'est sous eux que l'on vit ces magnifiques ponts ,

Dont la hauteur s'égale aux plus superbes monts ;

Ces Palais tout couverts de dorures brillantes,

# 60 MERCURE

Des maisons du Soleil images éclatantes ,

Ces Arcs victorieux des injures du temps ,

Et des noms immortels conservateurs constants ,

Ces Tours & ce long mur qui du costé de l'Ourse

Si souvent du Tartare a réprimé la course ,

Qui ceint ce grand Empire , & d'un art merveilleux

Tantost monte au sommet des rochers sourcilleux ,

Tantost dans les sablons d'une campagne aride

Eleve jusqu'au Ciel sa structure solide :

Mais ce qui passe tout ces Princes genereux

N'aspiroient qu'à regner sur des Sujets heureux ,

# GALANT. 61

De leur Peuple soumis à leurs vœux  
raisonnables,

Bien moins Maîtres puissans que  
Peres équitables ;

C'est par là qu'ont brillé *Fo-hi*, *Ti-ko*, *Vou-vam*,

*Hoambi*, *Caot-son*, & le pieux  
*Cam-vam*. \*

Mais sans compter le faits que  
leur Histoire étale,

Qu'arrive t-il après tant de sage mo-  
rale,

Après tant de grandeur, où l'esprit  
du Chinois

A porté si longtemps son Empire &  
les Loix ?

Touché de ces vertus le Ciel pour  
écompense

Forme enfin un Heros dans le sein  
de la France,

\* *Anciens Empereurs de la Chine.*

# 67 MERCURE

Qui fameux dans la Guerre, & fa-  
meux dans la Paix,

Scait jusqu'au bout du monde étend-  
re ses bienfaits,

Qui cherissant la Foy plus que toute  
la gloire,

Dont par tout l'Univers s'a couvert  
la Victoire,

Daigne animer luy-même aux cele-  
stes moissons

De l'Esprit du Seigneur les sacrez  
nourrissions.

Ces Apôtres nouveaux vont au bout  
de la terre

Prescher le joug heueux du Maître  
du Tonnerre.

On voit à leurs éclairs les Chinois  
ébloüis,

\* Cambi se sent ému pour le Dieu  
de LOUIS,

*C'est l'Empereur qui regne aujour-  
d'hy à la Chine.*

# GALANT. 63

Et voit que ce grand Prince eust fait  
moins de miracles,

S'il n'eust d'une Loy sainte écouté  
les Oracles,

Aussitôt des Chrestiens les Tem-  
ples sont ouverts,

Et la voix des Xaviers ébranlant  
l'Univers,

Au son victorieux des divines paré-  
les,

Le *Bonze* épouvanté voit tomber  
ses Idoles.

Fontenay, Videlon, Gerbillon &  
Bayard, \*

De la Croix en leur place arborent  
l'étendard,

Et des Enfants du Ciel devenus les  
vrais Peres,

Font à toute la Chine adorer nos  
mystères.

\* *P. P. Jesuites Français, Mission-  
naires de la Chine.*

# 64 MERCURE

Mais c'est le Comte \* & Toy qui  
dirigez leurs pas,

Et redoublant leur force en ces loins-  
tains climats,

Que ne font pas vos soins, si fer-  
vens, si celebres,

Pour ravir cet Empire au Prince des  
Tenebres,

Et l'éclairant par tout des rayons de  
la Foy,

Du Démon qui l'aveugle y détruire  
la Loy ?

Déjà le digne choix d'une Troupe\*  
nouvelle,

*\* Le P. Le Comte de la Mission-  
naire à la Chine pendant six ou sept  
ans, & est maintenant Confesseur  
de Madame la Duchesse de Bour-  
gogne.*

*\* Dix-huit P. P. Jésuites qui ont  
suivi le P. Bouvet à la Chine.*

# GALANT. 65

Du zele ardent d'ignacé heritiere  
fidelle,

Malgré mille dangers te suivant en  
ces lieux ,

Pour le Dieu que tu sers va combat-  
tre à tes yeux ;

Soutenir avec toy la foule militante.

Des nouveaux Confesseurs d'une  
Eglise naissante ,

Veiller , prier , souffrir , s'aneantir  
pour eux ,

Dans l'esper de les rendre à jamais  
Bienheureux.

Ny le charme secret de l'aimable  
Patrie ,

Ny la vive Eloquence en nos jours  
si chetie

Ny l'amour si puissant du repos le  
plus doux .

Rien ne peut , on le voit , vous re-  
tenir chez nous.

*Mars 1699*

*B*

# 66 MERCURE

Aussi la Sion sainte où le Ciel vous  
appelle ,  
Réserve à vos travaux une Palme  
immortelle,  
Et vostre récompense à la fin de vos  
ans ,  
Vous attend au milieu de mille As-  
tres brillans.  
Pour Louis, qui soutient vostre ar-  
deur si Chrestienne,  
Par avance icy-bas il joutit de la  
sienne.  
La Victoire, la Paix, tous ses vœux  
triomphans,  
L'amour de ses Sujets, celui de ses  
Enfans ,  
Le respect des Humains, la vaste  
Renommée,  
La pieté par luy sans cesse ranimée,  
Le sçavoir enrichi, le merite hono-  
ré,

# GALANT. 67

Tout l'Empire des Mets à sa voix  
rassure,

La terre plus féconde, & la gerbe  
abondante,

En nos richesses surpassent no-  
tre attente,

Tout cela dans le sein d'un glorieux  
repos,

Sous l'Olive aujourd'hui confonne  
ce Heros,

Et justifie encor, Bouvet, ce que  
j'avance,

Qu'il n'est point de Vertu qui soit  
sans récompense,

Et que tout le bonheur qui suit un si  
grand Roy,

Tu le vois bien, Bouvet, est le prix  
de la Foy.

A Bordaux ce 2. de Mars 1698.

F ij

# 68 MERCURE

Je n'ay pû recouvrer plus  
tost la Lettre que je vous en-  
voye, & dont je suis seur que  
vostre pieté sera édifiée. Elle  
est d'un vertueux Ecclesiasti-  
que de Grasse, qui l'écrivit il  
y a quelques mois à une Da-  
me de ses Amies.

*A Grasse le 20. d'Novst 1698.*

## MADAME,

Je n'ay aujourd'huy que de  
bonnes nouvelles à vous man-  
der. On vient d'établir un  
Hôpital General dans nostre

Ville, avec un succès qui fait plaisir à tout le monde. Cette entreprise parut d'abord difficile, & plusieurs la regardoient comme impossible. M<sup>r</sup> l'Evêque, qui en souhaitoit ardemment l'exécution, fit venir quelques Peres de la Compagnie de Jesus, pour disposer le peuple à cet établissement. Dès le premier Sermon que firent ces zelez missionnaires sur la réussite & la facilité de cet établissement, & sur les grands avantages que le Public en retireroit, toutes les difficultez s'ap-

## 70 MERCURE

planirent, & l'on commença par former le Bureau des Directeurs de l'Hôpital, qui fut composé des principaux Habitans & des mieux intentionnez. Un saint zele embrasa toute la Ville au Sermon que le Pere Guerarre fit sur l'Aumône; tous les Auditeurs en furent touchés. On profita de cette ardeur pour faire la premiere quête. M. l'Evêque la commença avec Mrs les Directeurs, ce qui réussit au delà de ce qu'on pouvoit esperer. Avant que de sortir de l'Evêché, il se trouva dans la Boëné

sept à huit cens livres, données partie par Monseigneur, partie par un Bourgeois, qui outre trois cens livres qu'il jetta dans le bassin, promit soixante muids de chaux. M<sup>r</sup> de Villeneuve, Senechal, donna quelques Louis, & fit cession à l'Hôpital d'une maison, dont il avoit refusé depuis peu seize cens livres. On parcourut une partie de la Ville, & chacun fit selon la portée des aumônes considerables. J'eus le plaisir de voir les Enfans avec leurs Parens à la porte de leurs maisons, qui après

72 **MERCURE**

avoir reçu à genoux la benediction de Monseigneur, donnerent chacun liberalement leur aumône. Madame de Barberoux, Femme de qualité, compta vingt & une pistoles d'Espagne, & peu de temps après, remit une obligation de deux cens livres, en disant que tout n'estoit pas là. Quelques Servantes emprunterent un écu de leurs Maistres pour faire leur aumône, & il s'en est trouvé une qui donna ses gages d'une année. Au retour de cette premiere queste, on vit venir un homme, suivi de  
toute

toute la Famille, qui remit entre les mains de Monseigneur un billet de trente livres, qu'on a depuis touchées. On acheva le lendemain la quête dans toute la Ville avec la même ardeur & le même succès. Cette première quête ayant produit une somme considérable, on pensa à mettre la main à l'œuvre. Messieurs les Consuls assemblerent un Conseil extraordinaire à la maison de Ville, & déliberèrent de donner à l'Hôpital un terrain de quarante cannes de long, & de qua-

*Mars* 1699.

G

## 74. MERCURE

corze de large, situé au bout  
d'un tres beau Cours, qui a  
veué sur la mer, & sur une  
campagne de deux lieues d'é-  
tendue, où l'on ne voit qu'O-  
liviers, que vignes, & que  
jardins, toujours couverts  
d'Orangers & de fleurs. On  
donna tout d'une voix ces  
emplacements. Monseigneur,  
& tout le Bureau en ayant re-  
mercié la Ville, on prit les me-  
sures nécessaires pour bastir  
incessamment. On commen-  
ça d'abord à creuser les fon-  
demens, pendant qu'on en-  
voyoit un Exprés à Embou

# GALANT: 75

pour en rapporter un Dessin, qu'un Ingenieur du Roy y avoit fait pour l'Hôpital General de cette Ville, lequel couvient parfaitement à l'emplacement accordé par Messieurs de Grasse. Sur ce Dessin un honneste Ecclesiastique, tres-bon Connoisseur & habile Ingenieur, en traça un. Le Bureau & toute la Ville l'approuva, & l'on résolut de le suivre. M' Escouffier, Medecin, touché des Sermons qu'il avoit entendus, vint au Bureau, fit une donation entre-vifs d'une serne, & remit

G ij

## 76 MERCURE

une obligation d'une somme  
considerable, qui luy estoit  
deuë par des particuliers.  
Monseigneur l'Evêque, tou-  
jours attentif à l'avancement  
de cette bonne œuvre, ayant  
permis de travailler pour  
l'Hôpital les jours de Sainte  
Madelene & de Saint Jacques,  
la bonne volonté & le zele  
des Habitans parurent avec  
éclat. Les uns aiderent à creu-  
ser les fondemens, les autres  
à charier la terre, & à tirer des  
pierres d'une carrière voisine;  
les autres à les porter, & à en  
faire un grand amas. Une pau-

vre Femme, après avoir porté de la terre depuis quatre heures du matin jusqu'à midy sans prendre aucune nourriture, se trouvant épuisée, mit entre les mains d'un des Directeurs du Bâtiment, une piece de trente - six sols, pour faire achever la journée. On vit ces deux jours là plus de mille personnes, M<sup>r</sup> de Villeneuve, Maire de la Ville, enteste, tenant une Enseigne, où estoit écrit ce mot, *Charité*, accompagné des Tambours, des Fifres & des Violons, portant de grosses pierres sur la teste, où

## 78 MERCURE

sur l'épaule, ou les traînés sur des machines. Les Enfants, & quelques personnes de qualité estoient de la partie, en sorte qu'on eust dit à voir ce spectacle, qu'un pavé mouvant estoit sur la teste des gens. Ce manège dura depuis quatre heures du soir jusqu'à dix. Je vous avouë que je n'ay jamais rien vû de plus consolant. Monseigneur l'Evêque, qui fut toujours present, & qui excitoit cette ardeur par sa presence & par ses benedictions, en fut charmé. Ces deux journées valurent beau-

coup à l'Hôpital. Ce fut en  
 cette rencontre que Madame  
 de Clermont donna au Bu-  
 reau une coupe de bois pour  
 faire de la chaux, & qu'un Ha-  
 bitant promit quatre mille  
 charges de pierres, que plu-  
 sieurs maçons ou manoeuvres  
 promirent, les uns soixante  
 journées, les autres vingt ou  
 trente. Cependant un Scul-  
 pteur gravoit sur une grosse  
 pierre, qui devoit servir de  
 pierre fondamentale, l'Inscri-  
 ption suivante

ANNO DOMINI 1709

LE 15 JUILLET

G iij

# 80 MERCURE

Anno Domini 1698  
Summo Pontifice Innocentio XII.  
Regnante Ludovico Magno XIV.  
Episc. Grassensi Francisco Verjus,  
Consulibus D. Jac. de Villeneuve,  
de Ramareville, d'Esclapou.  
D. Franc. Amielh. D. Honor.  
Baptistin,  
Universo Civitatis applausu,  
Æternam hoc  
Pietatis in Christum,  
Liberalitatis in pauperes,  
Civium munificentiæ monumen-  
tum, &  
Prothotrophis fundamentum  
Posuit Civitas Grassensis  
Pridie Kal. Augusti.

## **GALANT. 81**

On détermina de benir & de poser cette pierre fondamentale le jour de S. Ignace, 31. de Juillet, ce qui fut exécuté comme on l'avoit projeté. On porta en procession une grande Croix, qu'on plaça dans l'endroit où devoit estre le maistre Autel de l'Eglise de l'Hôpital, & le jour de Saint Ignace, sur les quatre heures du soir, tous les Corps de Ville Seculiers & Reguliers, invitez à la Procession, s'assemblerent dans l'Eglise Cathedrale. Mrs les Consuls firent publier un ordre à tous les Habitans

## 82 MERCURE

de fermer leurs Boutiques, pour assister à cette cérémonie. Une troupe d'Enfans portant chacun une Enseigne, où estoit écrit ce mot, *La Charité*, précédait la Procession. Les deux Compagnies des Penitens blancs & noirs marchoient après. Ils estoient suivis par les Capucins; après quoy venoient les Directeurs de l'Hôpital, tenant en main un grand flambeau allumé, la Musique, le Clergé & Monseigneur l'Evêque, revêtu de ses habits pontificaux. Cet ordre estoit suivi d'une foule

# **GALANT. 83**

extraordinaire de peuple. Sitost qu'on fut arrivé à l'emplacement, tous se rangerent autour de l'Autel qu'on avoit dressé. Un des Missionnaires fit un Discours fort touchant & fort propre à enflâmer le zele des Habitans. La musique chanta le *Te Deum*. Monseigneur descendit dans le fondement, profond de vingt-deux pans, large de six, & long de trente - six cannes, benit la pierre fondamentale, sur laquelle plusieurs jetterent de l'argent, à l'exemple de Monseigneur. Les Boëtes tirerent

## 84 MERCURE

ensuite en signe de réjouissance, au bruit des Trompettes, des Tambours & des acclamations de tout le peuple. La cérémonie achevée, la Procession reprit le chemin de la Cathédrale dans le même ordre, & fut terminée par la benediction du Saint Sacrement, que Monseigneur donna à une foule extraordinaire de peuple. Cet aimable Prelat finit la solennité par un magnifique souper, où les principaux Directeurs du Bureau, & sur tout ceux du Bastiment, qui avoient veillé avec beaucoup

# GALANT: 87

de soin à l'avancement de ces ouvrages, furent invitez.

Il ne s'est pas fait un testament depuis la Mission, où l'Hôpital n'ait sa part. Un Apotiquaire qui avoit assisté au premier Sermon, estant tombé malade à Marseille, au retour de la Foire de Beaucaire, a donné deux mille livres dans son testament. M<sup>r</sup> le Procureur du Roy dans la Chambre des Comptes de Provence, natif de Grasse, fort zelé pour cette maison de Charité, a promis une somme considerable. M<sup>r</sup> son Frere,

## 86 MERCURE

qui est un tres-honneste homme, & l'un des Directeurs du Bastiment, bien loin de l'en détourner, l'anime à faire ce present, quoy qu'il soit son heritier. Monseigneur l'Evêque, qui est un Prelat qu'on ne scauroit assez louer pour son zele, sa vigilance, ses grandes aumônes, & le soin qu'il a de son Diocese, a promis quinze cens livres tous les ans, quoy qu'il donne déjà douze cens livres à sa porte aux pauvres, & que son Evêché soit d'un tres-petit revenu. Tout le peuple luy donne

mille bénédictions , d'avoir procuré à la Ville de Grasse un établissement si nécessaire, & un Bastiment qui sera un des plus beaux & des plus réguliers de la Province. Je suis Vostre, &c.

Je vous dis peu de chose le mois passé , de la Chasse à l'Oiseau, que M<sup>r</sup> le Comte Desmarets , Grand Fauconnier de France, donna dans la plaine de Saint Denis. J'ajûteray aujourd'huy , que tous les Equipages & tous les Vols de la Grande Faucon-

## 88 MERCURE

nerie du Roy estoient assemblez, sçavoir,

Les Vols pour Milan, & pour Buze, que l'on vole avec des Gerfaux & Tiercelets de Gerfaux d'Islande, & autres.

Pour Heron, que l'on vole avec les mêmes Oiseaux.

Pour Corneille, que l'on vole avec des Tiercelets de Gerfaux & des Faucons.

Pour Canard, que l'on appelle vol de Rivière, & que l'on vole avec des Faucons.

Pour Pic, que l'on vole avec des Tiercelets de Faucon.

# GALANT. 89

• Pour Perdrix, que l'on appelle vol pour champs, & que l'on vole avec des Faucons & Tiercelets de Faucons.

• Pour Lièvre, que l'on vole avec des Gerfaux d'Hollande ou de Nortvege.

• Tous les Chefs de ces Vols estoient à la teste de leurs Equipages.

• On vola plusieurs Corneilles, Canards, Lièvres, Perdrix, Buzes & Pies. Il ne se trouva ny Herons ny milans dans la plaine.

• On commença par celle de Saint Denis, & l'on continua

Mars 1699

H

## 90<sup>e</sup> MERCURE

La Chasse le long de la plaine de Pantin. Tous les Ambassadeurs & Envoyez qui sont en France, avoient esté priez de s'y trouver, par M<sup>r</sup> le Grand Fauconnier, & il n'y manqua que M<sup>r</sup> l'Ambassadeur de Venise, qui ce jour-là faisoit ses dépêches. M<sup>r</sup> le Nonce marchoit le premier dans la plaine, & avoit dans son Carosse M<sup>r</sup> l'Ambassadeur de Portugal, avec madame & mademoiselle Desmarests. Tous les autres Ambassadeurs suivoient avec de tres-beaux Corteges. Une infinité de

# GALANT. 91

Cavaliers, & quantité de Carrosses pleins de Seigneurs, suivoient aussi dans la plaine le Carosse de Monsieur le Nonce. M<sup>r</sup> le Grand Fauconnier, avec un grand nombre de jeunes Seigneurs & de Dames à cheval, estoit presque toujours à la portiere du Carosse, & ne le quittoit que pour se mettre à la teste de ses Equipages, & donner ses ordres à les Officiers.

L'Hôpital ou grand Hôtel-Dieu de la Ville de Lyon, estant accablé de dépenses

Hij

## 92. MERCURE

extraordinaires par la quantité de malades dont il est rempli, & par le nombre infini d'Enfans exposez dont il se trouve chargé, M<sup>rs</sup> les Directeurs & Administrateurs ont trouvé à propos de faire une Lotterie de la somme de cent quarante mille livres, dont il sera levé quinze pour cent sur les trois premiers Lots, & dix pour cent seulement sur tous les autres, tant pour aider à la nourriture & au soulagement de tant de Pauvres, que pour fournir aux frais de la Loterie. Cette somme qu'on levera en

# GALANT. 99

faveur des Pauvres, diminuera de si peu la valeur des Lots, qu'on ne doute point qu'on ne soit aussi pressé à y prendre des Billets, que si l'on devoit avoir la somme entiere; outre que l'employ de ce qui se levra sera trop pieux, pour pouvoir estre regreté de ceux à qui le hazard fera écheoir les bons Lots. Voicy l'ordre qu'on observera dans la Loterie.

Pour remplir la somme de cent quarante mille livres, on fera dix mille Billets, de qua-

## 94 MERCURE

soixante livres chacun, dont il y en aura cent qui remporteront les Lots. Les neuf mille neuf cents restans, seront de nulle valeur.

### II.

Ceux qui voudront mettre à cette Loterie, s'adresseront à l'un des quatre Administrateurs nommez par le Bureau de cet Hôpital, qui sont Mrs Clapeyron, de Bose, Cuffet & Darest le Jeune, lesquels auront chacun un livre chiffré & paraffé par M<sup>e</sup> le Lieutenant General, & par lesdits Sieurs Administrateurs, pour

# **GALANT.** 99

y écrire les noms de ceux de qui ils recevront de l'argent, & le nombre des billets suivant leur numéro.

## **III.**

Ces quatre Receveurs mettront l'argent dans un coffre qui sera dans les Archives dudit Hôpital, & ils en auront chacun une clef.

## **IV.**

On coupeta dix mille petits quarrés de papier d'une même grandeur, sur lesquels on écrira les noms & les numéros de ceux qui auront donné leur argent; ils seront ensuite

# 96 MERCURE

roulez, collez, & mis dans une Boëte.

## V.

On coupera dix mille autres petits quarrez de papier, aussi d'une même grandeur, desquels il y en aura neuf mille neuf cens de blancs & de nulle valeur. Dans les cent autres qui seront bons, seront écrits les Lots suivant la division cy-aprés. Ils seront tous roulez, collez, & mis dans une autre boëte, que l'on remuera plusieurs fois, afin de les bien mesler.

## VI.

# GALANT. 97

VI. Ladite Loterie sera tirée le premier Aoust prochain pour tout délay, ( si ce n'est qu'elle soit remplie plûtoft ) dans le Bureau dudit Hôpital en presence de M. le Lieutenant General, de M. le Procureur du Roy, de tous les Directeurs & Administrateurs & des Interessez qui voudront s'y trouver.

VII. On prendra les noms de dix Enfans, dont deux qui seront choisis au sort tireront les billets des deux Boettes, par l'ouverture qui sera seulement de la grandeur à y

*Mars 1699.*

I

## 98 MERCURE

pouvoir passer leur main.

VIII. Ces deux Enfans tireront dans le mesme moment chacun un billet de chaque Boette, & les donneront aux deux personnes qui auront esté commises pour les ouvrir.

IX. Celuy qui aura receu le billet de la premiere Boette, crierà à haute voix N. & nommera le Nom qui y sera écrit. Celuy qui aura ouvert le billet de la seconde Boette crierà de mesme, *blanc*; s'il est blanc, & le montrera au peuple. Si au contraire il

est noir, il dira, *bon, pour telle somme*, ce qui sera en mesme temps écrit sur le Registre.

X. Comme cette Loterie ne se pourra tirer qu'à plusieurs reprises, à la fin de chacune on scellera les deux Boettes de quatre differens cachets, & on les enfermera dans un coffre, sous quatre clefs, dont autant d'Administrateurs seront chargez, & on publiera à haute voix quel jour on aura choisi pour continuer, & chaque fois que l'on recommencera, on tirera au sort

# 100 **MERCURE**

deux, Enfans sur le mesme nombre énoncé cy-dessus.

XI. Tous les Billets estant tirez , on payera incessamment à un chacun les sommes qui leur seront écheuës, en retenant les quinze pour cent sur les trois premiers lots, & dix sur les autres , en faveur des Pauvres, sans que le surplus puisse estre saisi ny arresté.

XII. On fera enfin un Imprimé general de tous ceux qui auront eu les bons Billets, que l'on fera voir à tous ceux qui le souhaiteront ; &

# GALANT. 101

par delibération du Bureau, il a été résolu qu'aucun des Sieurs Directeurs & Administrateurs ne pourra mettre à ladite Loterie. Les Lots seront, divisez en la maniere suivante.

1. de	30000. livres.
1. de	20000.
1. de	12000.
1. de	7000.
2. de 4000. liv.	8000.
4. de 3000.	12000.
6. de 2000.	12000.
10. de 1000.	10000.
20. de 500.	10000.
50. de 300.	15000.

I iij

# 102 MERCURE

- 1. Pour le premier Billet tiré blanc 1000. liv.
- 1. Pour le dernier Billet tiré blanc 1000.
- 1. Pour le Billet qui precedera le Gros Lot 1000.
- 1. Pour le Billet qui suivra le Gros Lot 1000.

---

100. Bons Billets qui montent à 140000. liv.

J'ay à vous apprendre une chose bien particuliere dont M. Haran, Maître Chirurgien Juré à Dreux, rend témoignage. Il y a six mois ou environ qu'une Fille âgée de trente ans s'apperceut d'une

## GALANT. 103

tumeur qui luy estoit survenue sur la hanche droite. Elle a si bien augmenté, qu'elle s'étendoit depuis les vertèbres des lombes jusqu'à la region umbilicale, de la grosseur d'un gros pot à eau. Cette tumeur ressembloit assez à une playe. Elle estoit molle sans douleur, & sans que la couleur du cuir fust changée. Cette Fille s'estant adressée au Chirurgien que je viens de vous nommer, pour sçavoir son sentiment, il luy proposa l'operation, à quoy elle consentit, pourveu qu'il

I iiij

104 **MERCURE**

la fist entrer à l'Hostel-Dieu de la Ville, dont il est le Chirurgien. Ainsi l'onzième du mois passé, après luy avoir fait une assez grande ouverture par une trainée de pierres à cauterer, à cause que la tumeur estoit extrêmement grosse, il en sortit tout à coup une quantité surprenante de toutes sortes d'humeurs, & entr'autres plus de quatre mille bouteilles rondes, & semblables en couleur & en figure aux plus grosses perles fausses, sans qu'il y en eust qui adherassent les unes aux

autres. Elles estoient toutes separées & remplies d'une eau fort claire, sans aucune puanteur; mais soit que l'on en prist dans la main, soit qu'on en posast quelques-unes sur une table, il s'y trouvoit la mesme agitation que si c'eust esté du vif argent. M. Haran en a envoyé à M. Bessiere, & prie les Sçavans de vouloir bien dire ce qu'ils pensent d'une chose si extraordinaire.

Je vous envoie un Air nouveau de M. Vaudry. Les paroles sont de M. Dader.

# 106 MERCURE

CHANSON NOUVELLE

*Le fier Tircis armé de sa hou-  
lete*

*Brave l'Amour comme il brava  
les loups ;*

*Et ses moutons , sa flûte & sa  
musette ;*

*Font de son cœur les plaisir.  
les plus doux.*



*Ce beau Berger pour qui seul  
je soupire*

*Ne connoist pas le secret de mon  
cœur.*

*Ah ! quel tourment d'aimer sans  
l'oser dire !*

*Que ne peut-il deviner son  
bonheur ?*



# 106 MERCURE



En vain mes yeux auprès de  
 ce volage  
 ont éclater leur plus brillante  
 ardeur ;  
 loin de répondre à leur tendre  
 langage ,  
 l'indifferent m'accable de ri-  
 gueur.



Mais c'est en vain qu'il résiste  
 à ma flâme ,  
 De sa rigueur l'Amour est of-  
 fensé ,  
 Et ce beau feu qui brûle dans  
 mon ame ,  
 soit tost ou tard estre recom-  
 pensé.

Je ne suis point surpris de  
ce que vous avez pris plaisir  
à lire tout ce que je vous ay  
mandé touchant l'Ambassa-  
deur de Maroc. Ses Haran-  
gues & les reparties ont plû  
à tous ceux qui les ont vûës,  
ou qui en ont entendu par-  
ler ; vous souhaitez de sçavoir  
ce que j'en ay appris depuis  
ma dernière Lettre ; je vais  
vous en faire part.

Madame luy ayant deman-  
dé *s'il estoit naturellement por-  
té à l'amour du beau sexe*, il  
répondit, *qu'elle disoit cela  
pour le surprendre.* Mais cette

Princesse luy répliqua qu'elle avoit demandé la mesme chose, à l'Ambassadeur de Siam, & qu'il luy avoit répondu que c'étoit sa plus forte passion; à quoy l'Ambassadeur de Maroc repartit: Si le feu de l'amour que j'ay pour le beau sexe estoit employé sur des montagnes de roc, il les feroit fondre comme de l'eau. Un jeune Seigneur qui estoit present à cette conversation, ayant pris la parole, fit entendre à l'Ambassadeur, que s'il avoit tant de passion pour le beau sexe, il n'en manqueroit pas à Pa,

## 110 MERCURE

ris. Il répondit que la place estoit prise par son épouse ; que de dure comme un roc , il l'avoit souvent rendue en eau , & puis revivifiée & embrasée de son amour ; qu'il en avoit six enfans , trois garçons & trois filles ; que jamais depuis son mariage il n'avoit fait tort à cette épouse , & qu'il prenoit Dieu à témoin que l'amour de son salut moderoit entierement sa passion pour toute autre belle. Quand il voit de jeunes filles il dit , qu'il les regarde comme ses filles ; s'il en voit de grandes , il dit que ce sont

## GALANT. III

*ses sœurs*, & quand il en voit de tres-belles, il prie Dieu de le détourner du péché.

Ayant esté conduit sur le haut des Tours de Nostre-Dame pour voir Paris, il fut extrêmement surpris de sa grandeur, quoyqu'il se fust attendu à le trouver fort grand, & dit *qu'il croyoit voir réunies ensemble toutes les Villes par où il avoit passé.*

On le mena voir la petite Gallerie du Louvre, où le Roy ne loge que ceux qui excellent dans leurs talens. Il dit en s'y promenant *que le*

## 112 - MERCURE

*Roy estoit veritablement le Pere des Arts, & un Pere qui les aimoit, puisqu'il les logeoit si bien.*

Il faut remarquer qu'il ne va en aucun lieu qu'il n'ait un Secretaire avec luy à qui il dicte tout ce qu'il voit de considerable, afin d'en rendre compte au Roy son Maître. Il traversa la Gallerie, & en sortit pour aller chez le fameux M. de Launay qui demeure tout proche, afin d'y voir les Ouvrages d'Orféverie ausquels on travaille continuellement pour le Roy,  
&

# GALANT. 113

& il admira beaucoup plus le travail que la matiere. Après en avoir vû dans deux chambres, il passa dans deux grandes pieces où les Ouvriers travailloient. Il fut surpris de la quantité d'Ouvrages auxquels ils estoient employez, & dit *que l'or & l'argent luy paroissoient là aussi communs que le sable en Afrique.* Il traversa la ruë, & alla à la Monnoye des Medailles, dont le mesme M. de Launay est Directeur. Il alla d'abord dans un lieu remply d'Armoiries, où lorsqu'elles

*Mars 1699.*

**K**

## 114 MERCURE

font ouvertes, on voit tout d'une vüe tous les coins & les creux des Medailles qui ont esté frapées sur les principales actions de l'Histoire du Roy. On luy fit voir comme le coin formoit le creux, & l'on descendit au Balancier pour luy montrer comment avec les creux on faisoit des Medailles. On frapa en or & en argent celle de la Famille Royale. L'Ambassadeur demanda combien on en faisoit par jour & examina combien il falloit de coups pour rendre chaque Medaille par-

faite. Il demanda à quel titre estoit l'or, & l'examina contre de la monnoye de son pais. Il passa ensuite dans un autre endroit où il vit une machine avec laquelle on allonge en un instant des bandes d'argent, & ces bandes furent aussi-tost transformées en jetons par d'autres petites machines. L'Ambassadeur dit à M. de Launay en le quittant *qu'il falloit un aussi habile homme, aussi intelligent, & qui eust autant de genie que luy, pour faire des Ouvrages aussi beaux & aussi*

# 116 MERCURE

*pretieux pour un aussi grand  
Empereur.*

On passa de là à l'Imprimerie Royale, où M. Anisson reçut l'Ambassadeur à la porte. On fit fondre devant luy des lettres ou caracteres Arabesques avec lesquels on imprima sur l'heure quelques mots en cette Langue ; il vit ensuite travailler plusieurs Presses sur de grands Ouvrages.

Après cela, on rentra dans la Gallerie par chez M. Coipelle pere, où l'Ambassadeur fut d'abord frappé de la vûe

## GALANT. II7

de quelques Tableaux que cet excellent Homme venoit d'achever. On ſçait qu'il y en a peu qui deſſinent auſſi bien , & que tous ſes Tableaux ſont des chefs d'œuvres pour la correction du deſſein. Il a eſté long-temps Directeur de l'Académie que le Roy entretient à Rome , & tient aujourd'huy le premier rang dans celle de Paris , puisqu'il y remplit la place qu'avoient avant luy Mrs le Brun & Mignard. On voit par l'exemple de M. ſon Fils, l'avantage qu'il y a d'étudier

## 118 **MERCURE**

sous un habile homme, puisque ce Fils est un des plus grands Peintres du siècle. L'Ambassadeur auroit regardé les Ouvrages du Pere plus long-temps & avec plus de plaisir encore & plus d'attention, si la Loy de Mahomet dont il fait profession, ne défendoit pas toutes les figures peintes ou de relief. Il s'attacha à considérer un baromettre dont M. de la Croix luy expliqua les effets.

On alla ensuite chez M. Girardon, fameux Sculpteur, & dont les Ouvrages parlent

## GALANT. 119

assez, sans qu'il soit necessaire que j'en dise rien. On entra dans son Cabinet qui est remply d'une infinité de curiositez, & particulièrement de celles qui regardent son Art. L'Ambassadeur s'attacha d'abord à considerer une Momie, qu'on dit estre d'une Reine d'Egypte. Il parcourut ensuite toutes les raretez de ce Cabinet, & dit à M. Girardon en sortant de chez luy, *qu'il falloit estre habile homme, aimer les belles choses, & les bien connoistre, pour en amasser en aussi grands*

## 120 MERCURE

*quantité qu'il avoit fait.*

En sortant de chez M. Girardon ; on alla chez M. Revoir dont le travail pour les Gardes d'épée est tellement estimé , qu'il en fournit dans toutes les Cours de l'Europe à ceux qui sont curieux des beaux Ouvrages de cette nature. Il en fit voir d'un travail tres-delicat , avec des ornemens d'Arabesques , de fleurs & de fruits que l'on admira. On passa delà chez M. Piraube, un des plus fameux Armuriers qui soient en Europe pour les Armes à feu.

feu. L'Ambassadeur en vit quantité qu'il admira, tant pour la beauté des Ouvrages de Marqueterie qui sont dessus, que pour la force & la bonté qu'il examina, connoissant parfaitement toutes ces sortes d'Armes dont on se sert beaucoup en son País. Il dit à M. Pirabe, *qu'on voyoit bien par la beauté & par la bonté de ses Ouvrages, qu'il travailloit pour un grand Empereur.* Cet Ambassadeur devoit aussi aller chez M. Berrain, Dessinateur du Cabinet du Roy, où il auroit

*Mars 1699.*

L

## 122 **MERCURE**

vû quantité de Deseins curieux pour toutes sortes d'Ouvrages, sçavoir de Vaisseaux, de Tapisseries, de Décórations de Theatre, de machines, d'ameublemens, de Pendules, de Miroirs, d'Etofes, & d'une infinité d'autres choses ; mais M. Berrain avoit esté obligé de se trouver à Versailles.

En sortant de la Gallerie on entra de plein-pied dans l'appartement de la feuë Reine Mere, contenant une fort longue enfilade de Pieces peintes à fresque par Roma-

nel, fameux Peintre Italien. On passa ensuite dans le vieil Appartement de la même Reine, & dans son Cabinet appelé *des bains*. Ces deux Appartemens sont remplis de Peintures, de Sculptures & de Dorures, qui font un tres-bel effet, aussi bien que les Marbres de différentes couleurs qui sont dans le Cabinet des Bains. L'Ambassadeur dit en admirant toutes ces choses, *qu'on voyoit bien que le Roy estoit un grand Empereur, puisqu'il avoit de si beaux Palais sans les habiter.*

L ij

124 **MERCURE**

On le conduisit ensuite à l'Académie de Peinture & de Sculpture, qui est dans l'un des Appartemens hauts du vieux Louvre. La grandeur & la beauté de la decoration du lieu où elle est, le frapperent d'abord. Il estoit conduit par M. Coypelle pere, Directeur de cette Académie, & par M. Girardon, Chancelier & Recteur; plusieurs des plus illustres de ce Corps l'y attendoient. Il leur dit, *qu'il voyoit réuni dans un seul lieu ce que la Renommée avoit apporté en son País par differens endroits,* & à

*differentes fois.* Les Ecoles desinoient alors d'après le Modele dans une Sale separée. Il y fut mené, mais sitost qu'il eut jetté les yeux dessus, il se retira, parce que sa Religion ne luy permettant pas de voir des figures, il crut qu'il y avoit encore plus de mal de voir un homme nud.

Vous devez estre persuadée que je ne vous mande rien que de veritable, puisque M. de Saint Olon ayant bien voulu me faire l'honneur d'amener l'Ambassadeur chez moy, pour l'accompagner ensuite dans

L iij

## 166 MERCURE

As les lieux dont je viens de vous parler, je ne vous écris aucune chose dont je n'aye esté témoin. J'espère vous parler encore avant que de fermer cette Lettre, de plusieurs endroits considérables où le mesme Ambassadeur a esté conduit, & vous donner un détail de ce qu'il y a dit.

Ma Lettre vous ayant esté envoyée le mois passé, trois jours avant le Carnaval, je n'ay pû vous parler du bal qui se donna le Lundy dans la Salle de la Musique du grand Appartement du Roy, dont on

tendit la place la plus spatieuse qui se put, n'y laissant point de passage d'une porte à l'autre. La lumière y fut considérablement augmentée, & par un grand nombre de lustres, & par un double rang de girandoles sur de grands gueridons. On mit des gradins aux deux bouts de la Sale, & dans les croisées pour contenir plus de monde. La Compagnie se trouva si nombreuse, qu'on n'en laissa entrer qu'une petite partie dans la Sale du bas, en sorte que deux ou trois autres piéces demeurèrent remplies.

L iiij

On y plaça néanmoins plus de cent cinquante Etrangers à qui l'on servit la colation & des liqueurs en abondance. Toute la Maison Royale y assista, le nombre des Danseurs & des Danseuses y fut tres-grand, & les uns & les autres estoient magnifiquement parez, & sur tout les Dames, à cause de la quantité de pierres dont leurs habits estoient enrichis, le deuil ayant esté quitté ce jour-là par ceux qui formoient le bal. Toute la jeunesse de la Cour de Monseigneur le Duc & de Madame

la Duchesse de Bourgogne fut de ce Bal, où le jeune Prince d'Ansbach, se distingua. Le Bal commença à dix heures & demie, & finit à une heure.

Le dernier jour du Carnaval, Madame la Duchesse de Bourgogne donna à souper à Messieurs les Princes, & à ses Dames, & ne descendit qu'à minuit chez Monseigneur où estoit le Bal. On y dansa dans deux chambres; il y avoit des violons dans l'une & dans l'autre. On n'y entra que masqué, & la foule y fut

# 130 MERCURE

tres-grande. Les Masques y furent magnifiques, & le Bal ne finit qu'à près de trois heures.

Les articles importans qui ont rempli mes dernieres Lettres, m'ayant empesché de vous parler de plusieurs Personnes de distinction mortes pendant ce temps-là, il est juste que je supplée presentement à cette forte d'oubli, non pas pour vous dire que ces personnes-là sont mortes, ce qu'aparemment vous sçavez déjà pour la plûpart, mais pour vous apprendre qui elles sont,

leurs Emplois, & leurs Familles.

Messire Jean Briçonnet de Magnanville, Conseiller de la Grand' Chambre, mort vers les Festes de Noël. Il avoit épousé Dame Marie Girard, fille de Louïs Girard, Seigneur de la Briche, d'Epinaÿ, & de Villetaneuse, Maître des Requestes, puis Procureur General de la Chambre des Comptes, & de Marie Royer, dont il ne laisse point d'enfans. Il estoit fils de Guillaume Briçonnet, Seigneur de Milmonts-Garancieres, Maître

## 132 **MERCURE**

des Requestes, & ancien Président au Grand Conseil, & de Marguerite Amelot. Cette Famille des Briçonnet est une de celles qui a donné le plus d'Officiers dans la Robe. Il y en a eu un Cardinal, un Chancelier, plusieurs Archevesques & Evêques, & quantité de Personnes de distinction dans l'Epée.

Dame Elizabeth le Féron, veuve de Messire Charles Dailly Duc de Chaulnes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant General de ses Armées. Je vous

parlay d'elle il y a cinq ou six  
mois, en vous apprenant la  
mort de M. le Duc de Chaul-  
nes.

Dame N. de Broglio, épouse  
de Messire Jean Mathias Ri-  
quet Seigneur de Bonrepos,  
Maistre des Requestes, puis  
President à Mortier au Parle-  
ment de Toulouse. Elle estoit  
fille de Victor-Maurice Com-  
te de Broglio, & de Marie de  
Lamoignon, sœur de Chré-  
tien-François de Lamoignon,  
President à Mortier au Parle-  
ment, & fille de feu Guillau-  
me de Lamoignon, Premier

# 134 MERCURE

President au Parlement.

Dame Charlotte de Vernou de la Riviere Bonneuil, morte âgée de quatre-vingt-neuf ans. Elle estoit veuve de Messire Louïs de Crussol d'Uzez, Marquis de Crussol.

Dame Anne de Creil, épouse de Messire Henry de Montigny, Marquis de Congy, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Gouverneur de Bapaume, morte en se quarante-sixième année. Elle étoit sœur de Nicolas de Creil, Conseiller au Parlement, & fille de feu François de Creil, Con-

seiller en la Grand' Chambre,  
& de Dame Anne Meliand.  
Elle avoit beaucoup de vertu,  
& de pieté, & laisse quelques  
enfans.

Clair-Gilbert d'Ornaison,  
Comte de Chamarante, Che-  
valier de l'Ordre du Roy,  
Gouverneur des Villes & Châ-  
teaux de Phalsbourg, & Sar-  
bourg, premier Valet de  
Chambre du Roy, & premier  
Maistre d'Hostel de feuë Ma-  
dame la Dauphine, mort à  
soixante & dix-huit ans. De-  
puis qu'il estoit demeuré veuf,  
le Roy luy avoit donné l'Ab-

# 136 **MERCURE**

baye de S. Estienne de Fontenay à Caën. Il laisse entr'autres enfans, un fils Colonel du Regiment de la Reine, qui a épousé Geneviève d'Anglure, fille de Nicolas d'Anglure, Marquis de Bourlemont, Gouverneur de Stenay, & d'Anne Thibaut, & une fille mariée à M. le Marquis de Charnafel.

Messire Antoine Bossuet, Seigneur d'Azu-le-Cosne, & autres lieux, Maistre des Requestes honoraire, cy devant Intendant à Soissons. Il avoit soixante & quatorze ans, & estoit frere de Messire Jacques

ques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, & premier Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne, & pere de Monsieur Bossuet, Maistre des Requestes.

-- Dame Angelique de Tiercelin de Brosse, Dame de Monsire, Cappy; Maricourt, Hedancourt, Boissabbé, & autres lieux. Elle estoit veuve de Messire Antoine Aimé, Comte de Bourdin.

Dame Elisabeth du Lion. Elle estoit veuve de Messire Charles Gojet de Becherel, Maréchal des Camps & Armées du Roy.

**M**

## 138 MERCURE

Messire Denis de Brouffore,  
Conseiller du Roy en sa  
Chambre des Comptes, Cour  
des Aydes, & Finances de  
Languedoc, mort à Paris dans  
le mois de Février.

Dame Marguerite-Gilber-  
te de Roquefeuil, Dame &  
heritiere de Roquefeuil, veu-  
ve de Messire Charles-Yves,  
Marquis d'Alégre, & aupara-  
vant veuve de Messire Gaspard  
de Coligny, Marquis de Dor-  
ne. Elle a eu une fille unique  
de son second mariage, Marie  
Marguerite, Marquise d'Alé-  
gre, morte sans posterité, la-

# GALANT. 139

quelle avoit épousé feu Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand Tresorier des Ordres du Roy.

Messire Samuel de Crozat, Seigneur de la Grand-Combe. Il estoit Chevalier de l'Ordre de saint Louis, & Brigadier des Ingenieurs du Roy.

Dame Louïse-Charlote le Goux de la Berchere, veuve de Messire Jean-François le Coq, Marquis de Goupillieres, Seigneur de Corbeville, Elleville, & autres lieux, Conseiller au Parlement. Elle laisse

M ij

entr'autres enfans, un fils ;  
aussi Conseiller au Parlement.  
Elle estoit sœur de Charles le  
Goux de la Berchere, Arche-  
vesque d'Alby, & d'Urbain le  
Goux de la Berchere Maistre  
des Requestes, & fille de M.  
le Goux de le Berchere, Pre-  
mier President au Parlement  
de Dauphiné. La Famille des  
le Coq est une des plus an-  
ciennes de la Robe, & qui a  
donné le plus d'Officiers.

Dame Jeanne Peaudeloup,  
épouse de Messire Pierre de  
Montesquiou Dartaignan,  
Lieutenant General des Ar,

mées du Roy , Gouverneur des Ville , Cité , & Citadelle d'Arras , & Directeur General de l'Infanterie de Flandres.

Damé Anne de Paris, veuve de Messire Jacques de Chaulnes, Seigneur de Longcorme , Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat. Elle estoit fille de Claude de Paris , Procureur General au Parlement de Metz, puis Maître des Requestes, & de Marie-Anne Gobelin. Elle laisse deux filles , dont l'une a épousé Pierre le Gendre Sieur de Lormoy , Secrétaire du Cabinet

# 142 MÉR CURE

du Roy , Procureur General  
au Parlement de Metz , puis  
Maître des Requestes , dont  
est venu M. le Gendre , Maî-  
tre des Requestes , M. l'Abbé  
le Gendre , & N. le Gendre ,  
épouse d'André - Pierre He-  
bert , Sieur de Buc , Maître  
des Requestes. L'autre fille ,  
Anne de Chaulnes , a épousé  
Charles de Calonne , Sieur de  
Courtebonne , Maréchal des  
Camps & Armées du Roy ,  
dont entr'autres enfans est ve-  
nuë Anne de Calonne , ma-  
riée à François le Tonnelier  
de Breteüil , Marquis de Fon-

tenay, Intendant des Finances, & Conseiller d'Etat.

Dame Marie le Normant, veuve de Messire Jean Vallier, Seigneur d'Anjou & de la Martiniere, Commissaire General des Camps & Armées de Sa Majesté, morte dans sa quatre-vingt-quinzième année. Elle estoit fille de Messire Silvestre le Normant, Maistre des Requestes, dans un temps où il y en avoit peu, & qui mourut nommé par la feue Reine Mere, pendant qu'elle estoit Regente, pour estre **Chancelier de Sa Majesté.** II

## 144 MERCURE

estoit proche parent de M. Desnoyers, Secrétaire d'Etat. Avant qu'il y eust des Intendants dans les Provinces, feu M. Vallier en avoit fait les fonctions en qualité de Commissaire du Roy à Rouën, à Caën & à Alençon. Madame Vallier laisse trois fils, sçavoir, Messire Pierre Vallier, Seigneur d'Anjou & de la Boissière, qui a long-temps servi en qualité de Capitaine de Cavalerie, & qui a perdu un bras; il est Chevalier de S. Loüis. Messire Guillaume Vallier, Conseiller d'Etat, Président à Mortier.

Mortier au Parlement de Metz, après y avoir esté Conseiller. Il est aussi Secretaire du Roy, & Greffier des Conseils de Sa Majesté, & l'un de ses Fermiers Generaux; & Messire Armand Vallier, Seigneur de la Chastegneraye, Chevalier de S. Lazare, qui a aussi servi le Roy en qualité de Capitaine de Cavalerie.

Dame Anne de Creil veuve de Messire Barthelemy Auzannet, Conseiller au Grand Conseil. Elle estoit fille de feu Messire Pierre de Creil, Seigneur du Grand Mesnil, Maître

*Mars 1699.*

N

## 146 MERCURE

tre ordinaire en la Chambre  
des Comptes de Paris, & de  
Dame Elizabeth de Besque la  
premiere femme. C'estoit une  
Dame d'une vertu & d'une  
pieté qui luy ont attiré l'esti-  
me de toutes les personnes qui  
la connoissoient. Elle en a  
donné des marques édifiantes  
durant la longue maladie  
dont elle est morte, & elle a  
fait voir sa devotion par ses  
grandes charitez. Elle laisse  
deux filles; l'aînée qui est  
veuve, avoit épousé François  
Galliot Gallard, Seigneur de  
Courance, Dannemoise;

Poinville, Semonville, &c.  
 Guidon des Gendarmes Fla-  
 mans, fils de M. Gallard Mai-  
 tre des Requestes. La cadette  
 a épousé Eleonor de Fexelles,  
 Marquis de Bregis. M. Auzan-  
 net estoit fils de feu M. Auzan-  
 net Avocat au Parlement, si  
 renommé pour les Consulta-  
 tions. Je ne vous diray rien de  
 la Famille des de Creil, vous en  
 ayant souvent parlé dans mes  
 Lettres; il me suffira de vous  
 marquer icy qu'elle est alliée  
 aux Maisons de Nicolai, Bri-  
 gonnet, Maupeou, Charreton  
 de la Terriere, Amelot, Fre-

## 148 MERCURE

zon, Meliand, le Comte, & plusieurs autres des plus considerables du Parlement.

Dame Marie-Therese Donnay. Elle estoit veuve d'Antoine - Estienne, Seigneur Desbelles, & de Mignault, ancien Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris.

Messire Pierre Gigault, Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris.

Messire Antoine Chauvin, Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes. Il avoit épousé Elisabeth - Charlotte

Guillois, fille de Michel Guillois, Conseiller au Chastelet, dont il laisse un fils jeune. Sa sœur Anne Chauvin a épousé Louïs de Vrevin, Maistre des Comptes, dont est venu M. de Vrevin, Conseiller au Parlement. Il estoit fils de Simon Chauvin, Conseiller-Secretaire du Roy, & d'Anne Roujault.

Messire Claude de Bretagne, Pair de France, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avangour, premier Baron de Bretagne, Seigneur de Clisson, & autres lieux, mort

N iij

# 150 MERCURE

à Paris en la soixante & dixième année. Il avoit épousé Anne-Judith le Lièvre, fille de Thomas le Lièvre, Marquis de Fourille, President au Grand Conseil, & d'Anne Favre. Il laisse pour enfans Armand-François de Bretagne, Comte de Vertus, Henry-François de Bretagne, Comte de Goello; Marie-Claire de Bretagne, mariée à Dom Gonzales-Joseph Carvallio Patalin, fils de feu Dom Henry Carvallio Patalin, & de Heleine de Tavora en Portugal, & trois autres filles. Il estoit fils

# GALANT. 151

de Claude de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour, &c. Gouverneur de Rennes, & de Catherine Fouquet de la Varenne, & descendoit de François de Bretagne, Comte de Vertus, fils naturel de François II. Duc de Bretagne.

Depuis l'heureux Mariage de leurs Alteſſes Royales Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de Lorraine, les divertissemens & les jeux ont succedé presque tous les jours les uns aux autres à Nancy, par une suite continuelle de

N iiij

## 152      **MER'CURÉ**

nouveaux plaisirs, que cette belle union a procurez à toute la Cour; mais de toutes les Fêtes que l'on y a vûës, rien n'a esté comparable à la Mascarade qui s'y fit pour fermer le Carnaval. Elle étoit composée de quatre Quadrilles qui representoient quatre Nations différentes, sçavoir celle des Turcs, celle des Espagnols, celle des Mores & celle des Allemans. Dans chaque Quadrille il y avoit plusieurs Dames conduites sur un Char de triomphe, & suivies d'une troupe

de Gentilshommes à cheval, tous superbement vêtus, suivant la mode de chacune de ces quatre Nations. Toutes ces Dames & ces Gentilshommes s'assemblerent sur les cinq heures du soir à la Cour, d'où l'on commença la marche à la clarté des flambeaux. Elle fut ouverte par quantité de Trompettes & de Timbaliers, conduits sur un Char orné d'une manière fort grotesque. Ces Trompettes habillez à l'Allemande, & qui faisoient ressentir par tout le bruit de

## 154 MERCURE

leurs fanfares , précédoient une troupe charmante de Dames habillées à l'Allemande, d'une extrême propreté. Elles estoient placées sur un Char couvert de divers ajustemens fort agreables, & conduit par M. le Comte de Couvonges, Grand Chambellan de S. A. R. qui avoit pour postillon M. le Comte de Vierme, premier Ecuier de Madame la Duchesse Royale, & Capitaine aux Gardes. Voicy les noms de ces Dames.

Mademoiselle de Remauryville Bassompierre.

Mademoiselle de Baudri-  
court Bassompierre

Mademoiselle de Custine.

Mademoiselle de Guerman-  
ge.

Madame la Comtesse de  
Saint Ignon.

Madame la Baronne Cal-  
non.

Mademoiselle de Gerbe-  
ville.

Mademoiselle d'Aunois.

Neuf Cavaliers sur des che-  
vaux de prix superbement  
enharnachez, suivoient le  
Châ de ces Dames. Ils é-  
toient comme elles habillez

## 156 MERCURE

à l'Allemande, & marquoient en toutes choses leur adresse & leur bonne mine. Quantité de Valets de pied avec des flambeaux de cire blanche, éclairoient de part & d'autre pour faire paroître leur magnificence, malgré l'obscurité de la nuit. Il y avoit toujours un de ces Cavaliers à la teste de la Quadrille, comme un Aide de Camp, pour faire observer un bel ordre dans la marche. En voicy les noms.

M. le Comte de Hauffonville, Grand Maistre de l'Artillerie.

M. le Comte de Raiche-  
court, Grand Voyer de Lor-  
raine.

M. le Marquis du Chaste-  
let, Capitaine aux Gardes.

M. le Marquis de Bassom-  
pierre.

M. le Comte de Gournay,  
Chambellan de S. A. R.

M. le Comte de Sales.

M. le Comte de Fontaine,  
Cornette des Chevaux-Lé-  
gers.

M. le Marquis de Manzer,  
Capitaine de Cavalerie pour  
S. M. T. C.

La seconde Quadrille sui-

158 **MERCURE**

voit, précédée par un grand nombre de violons, conduits sur une machine fort plaisante à voir. Après euk. paroissoit un Char beaucoup plus orné par les Dames qui le remplissoient, que par les divers embellissemens qu'on y voyoit. Toutes ces Dames estoient richement habillées à l'Espagnolle. M. le Marquis de Mouy les conduisoit, ayant M. le Marquis de Saint Germain-Beaupré pour postillon. Ces Dames estoient

Mademoiselle de Lenoncourt, Blainville.

# GALANT. 159

Madame de Lenoncourt  
Dudicourt, Dame d'Epinal;

Madame de Meresberg Du-  
dicourt, Dame d'Epinal.

Madame de Lamberry Da-  
me de Sainte Marie à Metz.

Madame de Gallo, Dame  
de Remiremont.

Mademoiselle de Lobeditz.

Mademoiselle de Choiseul.

Mademoiselle de Puisdebar.

Mademoiselle de Permel-  
lac.

Tout ce qu'on rapporte de  
la noble fierté des Espagnols,  
paroïsoit avec avantage dans  
les Gentilshommes de cette

## 160 MERCURE

Quadrille. Leurs habits pompeux joints à leurs manières graves, les auroient fait prendre dans Madrid pour des Grands d'Espagne. Ils marchaient en bel ordre, deux à deux, après le Char de leurs Dames, ayant à leurs costez des Estafiers qui les éclairaient avec des flambeaux. Ces faux Espagnols estoient

M. le Comte de Brionne ,  
Grand Maistre de la Garderobe.

M. le Comte de Crayon ,  
Enseigne des Gardes du  
Corps, Chambellan de S. A. R.

M.

# **GALANT.** 161

M. le Chevalier de Custine, Capitaine aux Gardes, & Chambellan de S. A. R.

M. le Comte de Male, Chambellan de M. le Prince Charles.

M. le Comte de Hornstein.

M. le Baron du Hautoy, Chambellan de M. le Prince François.

M. de Vitrimon le cadet.

M. de Brialle ; Capitaine de Cavalerie au service de S. M. T. C.

M. de Caraman, Capitaine de Cavalerie au service de Sa Majesté Tres. Chrétienne.

*Mars 1699.*

O

## 162 MERCURE

Après cette Quadrille mar-  
choit un Char rempli de  
Joueurs de flûtes, de tam-  
bours de Basques, de muset-  
tes & de cymbales, tous vé-  
tus en Mores, qui par leurs  
airs bizarres, répondoient  
aux trompettes de la premie-  
re Quadrille. M. le Marquis  
de Beauveau, Capitaine des  
Gardes du Corps, avec M.  
le Comte de Curel, Lieute-  
nant de la Venerie, & Cham-  
bellan de S. A. R. qui estoit  
à la place du postillon, mé-  
noit une troupe de Dames  
Africaines, dont les habits

donnoient un fort grand éclat à leur beauté. Ces Dames estoient

Mademoiselle de Bassompierre, Fille d'Honneur de Madame Royale.

Mademoiselle de Netancour, Fille d'Honneur.

Mademoiselle de Ravenelle, Fille d'Honneur.

Mademoiselle de Meuse.

Madame la Marquise de Fucey.

Mademoiselle de Custine.

Madame la Comtesse des Sales.

Madame la Comtesse de la Porte.

O ij

## 164 MERCURE

Mademoiselle de Lorry.

Les divers ajustemens de tous les Cavaliers de cette Quadrille, deguisez en Mores, faisoient un spectacle tout charmant. Ils tenoient chacun un dard à la main, & marchoient ensemble à la mode de ces peuples. Voicy leurs noms.

M. le Marquis de Beauveau le fils, Chambellan.

M. le Comte des Armoises, Cornette des Chevaux-Legers.

M. le Comte d'Apremont, Capitaine aux Gardes, & Chambellan.

M. le Comte de Taxis.

M. le Baron d'Elz, Chambellan de M. le Prince Charles.

M. le Marquis de Fucey ;  
Exempt des Gardes.

M. le Comte de Freyberg.

M. du Ham , Major du  
Regiment aux Gardes.

M. de Vitrimon , Lieute-  
nant des Gardes du Corps.

M. de Trocmorton , Capi-  
taine aux Gardes.

Ces Africains estoient sui-  
vis de Joüeurs de Hautbois ,  
de Tambours à la Janiffaire,  
& de plusieurs autres Instru-

## 166 MERCURE

mens Turcs, qui par leurs sons differens & pleins d'harmonie, avoient quelque chose de guerrier, mais tres-agreable. Ces Joueurs étoient vêtus à la Turquie; & trainez sur un Char, dont les ornemens estoient extraordinaires. Ce Char en precedoit un autre d'une magnificence qui ne se peut exprimer. Il estoit fait d'une maniere tres-ingenieuse, & tout couvert des plus pretieuses étofes du Levant, relevées superbement de divers ouvrages en broderie de soye, d'or & d'ar-

gent. Huit chevaux alezans, d'une beauté peu commune, trainoient ce Char magnifique. Leurs harnois faits à la Turque, les aigrettes de plumes fines de différentes couleurs, qu'ils portoient sur leurs testes, sembloient augmenter leur fierté, qui paroissoit extraordinaire sous la main de Monsieur le Duc de Lorraine qui les conduisoit, & qui avoit pour postillon M. le Comte de Spada, l'un de ses Ecuyers. Au fond du Char estoit élevé un Trone enrichy de mille choses pretieuses.

168 **MERCURE**

ses. Au dessus estoit un superbe parasol , soutenu par un petit Amour , & relevé d'une aigrette blanche. C'estoit sur ce Trone qu'estoit assise Madame la Duchesse Royale , habillée en Grande Sultane , & toute brillante de pierres. A ses pieds estoit assis M. le Prince François , qui paroissoit estre le Dieu d'Amour , travesti en petit Musulman. Les Dames qui avoient l'honneur d'estre assises sur ce Char avec Madame la Duchesse Royale , étoient

Madame

# **GALANT.** 169

Madame la marquise de Lenoncourt , nouvelle Dame d'Atour.

Madame la Comtesse de Couvonges.

Madame la maréchale de Bassompierre.

Madame la Comtesse de Furstemberg.

Mademoiselle de Ratzeuhauzen , Fille d'honneur de madame Royale.

Madame d'Anglure, Dame d'Espinal , & Fille d'honneur.

Mademoiselle de Bastiment, Fille d'honneur.

*Mars* 1699.

P

Madame de Puisdebar, Dame du Lit.

Dix Gentilshommes qui suivoient ce Char en fort bel ordre, fermoient cette marche. Il n'y avoit rien de plus beau à voir que la diversité de leurs habits & de leurs Turbans, qui les faisoient tous paroître comme des Visirs, des Caïmacans, des Bachas, & des premiers Officiers de la Porte. Ces Gentilshommes estoient,

M<sup>r</sup> le Comte de Saint Hilaire, Grand Ecuyer de M<sup>r</sup> le Prince Charles.

M<sup>r</sup> le Comte de Stainville,

# GALANT. 171

Colonel d'un Regiment de Cuirassiers pour le service de Sa Majesté Imperiale, & Capitaine des Gardes du Corps de S. A. R.

M<sup>r</sup> le Comte de Roretter, commandant une Compagnie de Chevaux-legers.

M<sup>r</sup> le Comte de Custine, premier Chambellan, & Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes.

M<sup>r</sup> le Comte des Armoises, Chevalier d'honneur de madame la Duchesse Royale.

M<sup>r</sup> le Comte de Stainville, le Cadet, Colonel d'un Regi.

P ij

## 177 MERCURE

ment d'Infanterie pour le service de S. M. T. C.

M<sup>r</sup> le Comte de Bronne, General dans les Troupes du Roy de Pologne.

M<sup>r</sup> le Comte d'Ourche, Colonel d'un Regiment de Cavalerie pour S. M. T. C.

M<sup>r</sup> le Baron Fournier, Sous-Lieutenant des Chevaux legers.

M<sup>r</sup> d'Arnolet, Lieutenant des Gardes du Corps.

M<sup>r</sup> Giovanelli marchoit à la teste de la Quadrille.

Ce fut dans cette belle disposition que la Cavalcade

fortit de la Cour. Elle passa par la Carriere, où toutes les fenestres estoient éclairées par des flambeaux & par des Illuminations, de même que celles de toutes les rues des deux Villes par où se fit cette marche. Après qu'on eut fait le tour de la Carriere, on alla à la Ville-neuve, & l'on passa sur la grande Place devant la maison de Ville, où l'on avoit préparé une magnifique Collation à M. l'Evêque d'Osna-bruck, qui s'y estoit rendu accompagné de milord Carlisleford, Grand-maître de la

174 **MERCURE**

maison de S. A. R. de M. le  
Comte de Vianges, maréchal  
de Lorraine & Grand Veneur;  
de M. le marquis de Meuse,  
premier Gentilhomme de la  
Chambre de S. A. R. de M. le  
marquis de Lenoncourt Blain-  
ville, premier Gentilhomme  
de la Chambre de S. A. R. &  
Gouverneur de M. le Prince  
François; de M. le marquis de  
Lamberti, Grand-Bailly de  
Nancy, avec une foule de  
Noblesse, de M. l'Abbé de Ri-  
guct, Grand Aumônier, & de  
M. l'abbé Fournier, premier Au-  
monier, tous deux Conseillers.

Prelats de la Cour Souveraine.  
 Les Magistrats presenteront  
 des confitures & des raba-  
 chissemens à Madame Royale,  
 & à toutes les Dames. La car-  
 parade ayant fait le tour de la  
 Ville-neuve, revint à la Cour,  
 où il y avoit dans la Galerie  
 des Cerfs quatre tables pré-  
 parées, & magnifiquement  
 servies. Les Dames & les Gen-  
 tilshommes de chaque Qua-  
 drille se mirent aux tables qui  
 leur estoient destinées, & qui  
 estoient disposées de maniere,  
 qu'ils pouvoient tous se voir  
 les uns les autres. Les Valets

## 176 **MERCURE**

de pied, ou Estafiers, servoient chacun la Nation dont ils portoient les Livrées, & les quatre bandes de Joueurs d'Instrumens, habillez aussi chacun selon sa Nation, estoient placées separément, & jouïoient successivement; en sorte que si tost qu'une bande cessoit de jouer, l'autre commençoit à se faire entendre. Cette diversité de musique continua pendant tout le repas, qui dura assez longtemps. Les Dames & les Cavaliers estant sortis de table, on commença à danser, chacun suivant la ma-

niere de sa Nation. Ensuite les quatre Nations se meslerent, & le Bal ne finit que fort avant dans la nuit.

J'oubliai à vous parler le mois passé, d'un Livre intitulé, *La Rivale travestie, ou les aventures galantes arrivées au Camp de Compiègne, avec tous les mouvemens de l'Armée.* Ce Livre se vend chez le Sieur Brunet, dans la grande Salle du Palais, à l'Enseigne du Mercure Galant. Il est de Mr Nodot, qui a depuis peu donné au Public la Melusine, dont

## 178 MERCURE

de succès a esté tres. grand. Quant à la Rivale travestie, cet ouvrage n'a pas moins plû à ceux qui l'ont lû. Il a beaucoup de varieté, & l'on y trouve deux histoires ingénieusement meslées avec les mouvemens du Camp de Compiègne. L'Auteur les a écrites en homme du monde, & qui le connoist. La lecture en donne beaucoup de plaisir, & attache fort. Tous les Amis de M. Nodot scavent que les ouvrages d'érudition ne luy courent pas plus que ces Pieces galantes, qu'on peut nommer

des enfans de la vivacité de son esprit.

Il paroît un autre Livre, qui a pour titre, *Traité des Embauemens selon les Anciens & les Modernes.* Il est de M. Penicher, ancien Garde des maîtres Apoticaire de Paris, homme habile dans la Profession, & estimé de tous ceux qui le connoissent. Feu Mr l'Archevêque de Paris en faisoit un cas particulier, & il se l'estoit attaché par de grosses pensions, & par une entière confiance. Ce Livre est fort curieux, & les observations en

## 180 MERCURE

font exactes & bien recherchées. On y voit combien il y a d'especes de Baume, ce que c'est que la momie, ses propriétés, & des descriptions de quelques compositions balsamiques & odorantes. L'embaumement conservoit, pour ainsi dire, la personne même dans la pensée des anciens, qui étoient persuadés que tant que le corps demeurait en son entier, & que les chairs & les os estoient joints ensemble, l'ame n'en estoit pas séparée, ou que du moins elle y devoit retourner bien-tost après la

transmigration. Les Egiptiens ont excellé dans l'art d'embaumer, & l'ont porté à un tel degré de perfection, que toute nostre industrie n'y sçauroit atteindre. Cependant, quoy que nous n'ayons ny les drogues, ny les compositions dont ils se seruoient pour un travail si curieux, nous ne laissons pas d'en approcher d'assez prés, puis que la Pharmacie, qui nous prépare un si grand nombre d'excellens remedes, pour la conservation de nostre santé, & pour la guerison de nos maladies, nous four-

# 182 MERCURE

nit abondamment de quoy  
réussir dans l'art d'empêcher  
que les corps ne se pourrissent.  
Ce Livre se vend chez le Sieur  
Barthelemy Girin, sur le Quay  
des Augustins, du costé du  
Pont S. michel, à la Prudence.

Monsieur le Duc de Lor-  
raine a donné à Mr l'Abbé des  
Boisgibaut. d'Aumalle la char-  
ge de Grand - maitre de sa  
Chapelle & de sa musique. Ce  
choix a esté fort approuvé, &  
le Roy en a donné son agré-  
ment avec sa bonté ordinaire,  
à Madame sa mere, issuë de l'il-

# GALANT: 183

lustre maison d'Aumalle, qui a épousé M<sup>r</sup> le marquis de Crussol-d'Uzés, Petit-fils d'Emanuel de Crussol d'Uzés, premier Duc & Pair de France, Prince de Soyon, & Chevalier d'honneur de la Reine. Le défunt Prince Charles IV. Duc de Lorraine avoit honoré du même employ feu M<sup>r</sup> le Prince de Loxen.

Je vous envoie une Relation tres fidelle & tres-exacte, de tout ce qui s'est passé au mariage du Roy des Romains avec madame la Princesse de Hanover. Elle est d'une per.

## 184 MERCURE

bonne de distinction, qui a assisté à toutes ces Ceremonies, & je vous la donne telle que je l'ay receuë. Quoy que la plus grande partie de ce qu'elle contient ait esté veuë par lambeaux dans les Nouvelles publiques imprimées, ce sera neanmoins une nouveauté de voir tout en corps, & un morceau d'histoire à garder.

Le 15. de Janvier à deux heures après midy, après que toutes les anti-chambres furent remplies de Gentilshommes & de Dames avec des habits

de ceremonie ; l'on appella dans la chambre de madame la Princesse de Brunsvic-Hanover, les Envoyez de l'Empereur, d'Espagne & d'Hanover, & l'on commença à marcher vers la Chapelle en cet ordre. Les Gentilshommes marchoient les premiers deux à deux ; les Envoyez suivoient, celui de l'Empereur tenant le milieu, celui d'Espagne la droite, & celui de Hanover la gauche. Après eux venoient Mr le Duc de Modene & Mr le Cardinal de Medicis, le premier ayant la droite. Ensuite

Mars 1699.

Q

paroissoit la Princesse vêtue  
d'une toile d'argent, chargée  
d'une infinité de Pierreries,  
avec un gardinfante qui luy  
donnoit beaucoup d'éclat &  
de majesté. Elle avoit à son col  
la croix de Diamans de la mai-  
son de Modene. Mr le Marquis  
d'Este, son premier maître  
d'Hostel, luy donnoit la main,  
& Madame la Marquise d'Este,  
sa première Dame d'honneur,  
avec la Comtesse de Novell-  
cara, sa Fille, luy portoienc la  
robe. Elles estoient suivies de  
mesdames la Duchesse de  
Brunsvik, la Duchesse de

modene, & de toutes les autres Dames.

Dans ce ordre l'on arriva à la Chapelle, qui estoit toute tapissée d'un tres beau Damars rouge, & environnée de Balcons pour les musiciens. A la droite de l'Autel, qui estoit magnifiquement orné, il y avoit un Dais de velours cramoisi, garni de frange d'or, sous lequel on avoit mis un priedieu, élevé sur trois petites marches, & deux carreaux. Aux costez estoient deux sièges tellement disposez, qu'ils n'estoient ny sous le Dais, ny

Q. ij

## 588 MERCURE

hors le Dais. Monsieur le Duc de modene & la Princesse étant arrivez à la Chapelle, se mirent à genoux sur le prie-dieu. Mr le Duc, comme representant la personne du Roy, tenoit la premiere place. Dans les autres sieges se placerent du costé de Mr le Duc, madame la Duchesse de Brunsvick, & auprès d'elle, proche de l'Autel, Mr le Cardinal de medicis, & du costé de la Princesse, madame la Duchesse de modene, & les Envoyez selon leur rang. Dès qu'ils furent à genoux, Mr Seul, Secretaire

de l'Empereur , lût à haute voix la procuracion, par laquelle Mr le Duc de Modene estoit nommé Procureur Plenipotentiaire pour épouser au nom du Roy des Romains madame la Princesse de Brunsvik. La lecture faite , Mr le Duc & madame la Princesse s'approcherent de l'Autel , & Mr Meldoni , Evêque de Modene, fit la ceremonie du mariage. Lors qu'il demanda à la Princesse, si elle estoit contente de recevoir pour legitime Epoux Joseph I. Roy des Romains, elle ne répondit qu'après s'estre

## 190 MERCURE

tournée vers M<sup>re</sup> la Duchesse  
sa mere, luy faisant une pro-  
fonde reverence, comme pour  
luy demander son consente-  
ment. Les Envoyez & le mar-  
quis d'Este signerent, après  
que le *Te Deum* eut esté  
chanté par un double Chœur  
de musiciens, acompanyez  
de Trompettes, & de toutes  
sortes d'Instrumens. Pendant  
ce temps-là, pour marquer la  
joye publique, l'on fit trois  
salves du canon & de la mouf-  
queterie de la Ville. Le *Te*  
*Deum* estant fini, l'on condui-  
sit les nouveaux Epoux avec le

même ordre jusqu'à leurs ap-  
 partemens, & les Envoyez se  
 retirèrent dans un Cabinet,  
 d'où quelque temps après Mr  
 le Duc les vint prendre l'un  
 après l'autre, & les conduisit  
 devant la Reine. Celuy de l'Em-  
 pereur fit le premier son com-  
 pliment, & les deux autres en-  
 suite. L'heure du Souper étant  
 venuë, les Epoux se rendirent à  
 la Salle où la table estoit prépa-  
 rée. Cette Salle magnifique-  
 ment tapissée, estoit éclairée  
 par 57. flambeaux, & par  
 huit Lustres de trente bougies  
 chacun. On y avoit préparé

## 192 MERCURE

plusieurs échafaux fort élevez en forme de perron, pour placer les Dames & les musiciens. Au milieu estoit la table, aux deux bouts de laquelle il y avoit deux magnifiques trônes, dont l'un estoit pour la Reine & Mr le Duc, & l'autre pour mettre le portrait du Roy des Romains. On donna à laver, & le Marquis d'Este presenta la serviette. La Reine s'assit ensuite sous le Dais, à la gauche de Mr le Duc, vis à vis duquel se plaça Madame la Duchesse de Brunsvik, & vis à vis la Reine, le Cardinal de Medicis.

dicis. Madame la Duchesse de modene ne s'y trouva pas à cause de sa grossesse. Elle vint cependant un moment après, comme personne privée, voir le Soupé. L'on servit la Reine en vermeil. Sur le Buffet il y avoit un feston de fleurs en forme de couronne. L'on ne scauroit exprimer la quantité des viandes & la difference des mets qui furent servis. Il suffit de dire que tout ce que l'on peut souhaiter, soit pour la delicatesse ou la rareté, fut servi avec profusion. Le dessert fut magnifique en confitures

*Mars 1699.*

R

194 **MERCURE**

seches, & en toutes sortes de fruits, qui ne furent non plus épargnez que le reste. Le souper fini, on donna à laver, & M<sup>rs</sup> la Duchesse de Brunfwik voulut présenter la serviette à la Reine, qui s'en défendit; après quoy on le retira dans d'autres appartemens, pour laisser le temps de débarasser la Salle, qui estoit si remplie de monde, qu'à peine pouvoit-on changer les services. La table ostée, l'on fit une grande place au milieu de la Salle, où la Reine revint s'asseoir sous le Dais de M<sup>r</sup> le Duc, proche

# GALANT: 195

duquel estoient hors du Dais, madame la Duchesse de Brunsvik, & le Cardinal de Medicis, & proche de la Reine, Madame la Duchesse de Modene. Tout le monde estant placé, l'on vit paroître au bruit des Trompettes & d'autres Instrumens, une grande machine representant Enclade chargée du mont Etna, d'une grandeur demesurée. Le haut de cette montagne s'entr'ouvrant, laissa voir une figure, laquelle representant le Sicclé de fer, excita deux troupes d'Allemands & de Turcs, qui

R ij

parurent aussitost à combattre l'une contre l'autre, ce qui donna un spectacle fort agréable à toute l'Assemblée, à cause du mouvement de leurs armes, dont ils faisoient l'exercice en se battant. Ces armes estoient des piques & des Drapeaux. Les premiers eurent le dessus. Ils firent les Turcs prisonniers, & les desarmerent; après quoy leur ayant rendu la liberté, ils vinrent tous ensemble applaudir par leurs chants & leurs danses au Mariage de S. M. Dans le temps qu'ils se retiroient, il parut une

# GALANT. 197

autre machine représentant Saturne & Astrée, ou le Siècle d'or, à la veüe duquel le Siècle de fer disparut tout-à-fait. Saturne & Astrée chanterent ensemble la gloire des Impériaux, & dirent que la guerre passée ayant duré assez longtemps, la Paix devoit se rétablir sur la terre par le moyen de S. M. qui seule luy pouvoit donner un nouveau siècle d'or. Ensuite les mêmes Alle-mans danserent, & se retirèrent avec la machine, donnant lieu au Bal, que M<sup>le</sup> le Duc & la Reine commencent.

R. iij

rent par une courante, après laquelle ils s'assirent. On invita à danser Messieurs les Envoyez, qui remercièrent. L'Ambassadeur de la Rep. de Luques dans la teste couverte, de quoy ayant esté averti, il se découvrit. Plusieurs Seigneurs & Dames danserent après; & comme il se faisoit déjà tard, la Reine. & S. A. S. se retirèrent, & ainsi finit la feste.

Les instances continuelles que faisoit l'Envoyé de l'Empereur, pour le prompt départ de S. M. obligoient à préparer toutes choses à la hâte, Il fut

Cependant différé d'un jour, par l'arrivée du Cardinal à Lescure. Il estoit convenu avec M<sup>le</sup> Duc de faire son Entrée à trois heures; & comme il s'approchoit avant ce temps-là, M<sup>le</sup> Duc luy fit dire, qu'il n'estoit pas en estat de le recevoir avant l'heure marquée, ce qui l'obligea d'attendre dans une maison de campagne, où il fit habiller ses gens. L'heure venue, M<sup>le</sup> Duc alla au devant pour convenir du cérémonial, & son Eminence ne voulant pas que Monsieur le Duc marchast à cheval à son costé sous

200 **MERCURE**

le Dais, l'Entrée fut différée jusqu'à quatre heures, à cause de toutes ces difficultez, que le Cardinal de Medicis accommoda. Tout estant réglé par ce Cardinal, le Duc s'en retourna à la Ville, & estant monté à cheval auprès de la porte, pour aller à cinquante pas de là recevoir S. E. qui s'approchoit, après s'estre saluez, ils marcherent en cet ordre. Vingt-quatre Seigneurs de la suite du Duc superbement vêtus, marchoient les premiers, & estoient suivis de plusieurs Seigneurs de la suite du Car-

dinal. Après ceux-cy venoit un grand nombre de Magistrats, suivis du Clergé & de l'Evêque de la Ville, qui marchoisent après. Ensuite estoit la Croix, après laquelle alloient dans le meme rang & sous le Dais, M<sup>r</sup> le Cardinal en Rochet & en Camail, monté sur une mule, & M<sup>r</sup> le Duc à cheval, qui estoit suivi de quatre Evêques & d'un Abbé. La marche fut terminée par cinquante Gardes de de S. E. & par le reste de son équipage. Les rues par où ils passerent étoient éclairées par une infi.

## 202 MERCURE

nité de flambeaux & de lustres qu'on avoit mis aux fenestres. Ils allerent d'abord à l'Eglise, où l'on chanta le *Te Deum* pour l'heureuse arrivée de S. E. De là, après avoir pris congé du Clergé, & renvoyé le Dais, au lieu duquel ils se servirent de Parasols, portez par des Gentilshommes, ils allerent au Palais, où étant arrivez ils mirent pied à terre, & monterent droit à l'appartement de la Reine, toujours précédéz de la Croix jusqu'à la porte de la chambre, où cette Croix s'arresta. Le Duc accompagna

Son Eminence, jusqu'au Cabinet, & puis se retira, & fut reconduire par le Marquis d'Este.

La Reine estoit assise sur un Trône, au bas duquel il y avoit un siége. A la vûë du Cardinal, Sa Majesté se leva pour aller au devant de luy, sans sortir pourtant du marche-pied du Trône, sur lequel elle retint seulement un pied, mettant l'autre à terre. On plaça sur ce marche-pied le Siége destiné pour Son Eminence, qui n'estoit pas tout-à-fait en face de celui de la Reine, comme

il devoit estre , à cause de la  
petitesse du lieu. Ils s'affirent  
sous deux , & après le premier  
compliment , le Cardinal se  
couvrit. L'Audience estant  
finie , Sa majesté se leva , & le  
conduisit jusqu'au bord du  
Trône , de même qu'elle l'a-  
voit reçu. Dès qu'il fut arri-  
vé à son Apparement , il fit  
avertir leurs Alteſſes Serenif-  
ſimes mesdames les Duches-  
ſes , qui luy firent dire pour  
réponse , que Son Eminence  
estoit la maistresse de venir  
quand il luy plairoit. Le Car-  
dinal voulant qu'elles fissent

le premier pas , qui estoit de luy envoyer un Gentilhomme , retarda pour quelques heures cette visite. Pendant ce temps il eut une seconde Audience de Sa Majesté , où il fut reçu de même qu'à la premiere. Il presenta le Bref de Sa Sainteté. Leurs Alteſſes Serenissimes ayant envoyé au Cardinal , il vint les visiter & s'assit de pair avec elles sous le Dais. Son A. S. la Duchesse de Brunſwick tenoit la premiere place , Son A. S. Madame la Duchesse de Modene , la seconde ; & luy , la troi-

## 206. MERCURE

sième. Après cette visite, il eut une troisième Audience de la Reine, es laquelle il donna les presens que Sa Sainteté envoyoit à Sa Majesté, qui consistoient en une cassette de cristal garnie de pierres, dans laquelle il y avoit un Corps Saint, quantité de medailles d'or & d'argent, & une rose d'or fort grande, soutenue d'un trépied de vermeil, que Sa Sainteté benit tous les ans le quatrième Dimanche de Carême. Il donna aussi à Leurs Altesses Serenissimes plusieurs Croix d'Agathe. &

d'autres pierres précieuses. Lorsque S. E. eut sa dernière Audiance, il estoit quatre heures après minuit. L'on n'a jamais vû un Cardinal à Loret avoir trois Audiences en si peu de temps; le prochain départ de Sa Majesté en fut la cause.

Son Eminence partit le Samedi matin suivant, & fut accompagné par M<sup>r</sup> le Duc de la mesme maniere qu'à son arrivée. Un moment après son départ, l'Envoyé de Handver prit son Audiance de congé, & partit de Modene par eau pour aller à Rivery, faisant

même chemin que la Reine. Il rencontra plusieurs Compagnies de milice à pied & à cheval, qui costoyoient sur le bord de la Riviere, attendant l'arrivée de Sa Majesté. Il trouva au Port de Rivery quantité de Barques & de Galeres pour le même sujet. Dès que S. A. S. M<sup>r</sup> le Duc de Mantouë sceut son arrivée, il luy fit donner un appartement, & offrir la table.

La Reine partit de Modene le Dimanche matin, & arriva à Rivery le mardy sur les quatre heures du soir. M<sup>r</sup> le Duc

# GALANT. 209

de Mantouë alla deux lieues  
au devant de S. M. C'estoit un  
très-agreable spectacle de voir  
ce fleuve éclairé par une infi-  
nité de fanaux, & d'entendre  
le rivage retentir des concerts  
que faisoient les Trompettes,  
les Timbales & autres Instru-  
mens. Une multitude innom-  
brable de personnes de toute  
sexe attendoient avec impa-  
tience les Galions de S. M.  
Lors qu'on les appercent, les  
milices qui estoient sur le Port  
commencerent à marcher  
vers le Palais où devoit loger

Mars 1699

S

## 210 MERCURE

S. M. Les quatre premières Compagnies estoient de Cuirassiers, fort bien montez & armez. Après eux, alloit une Compagnie de Marchands, magnifiquement vestue. Ils avoient des casques de velours jaune, chamarré d'argent, & la garniture de même. Ceux-cy estoient suivis de deux Compagnies à pied, dont l'une étoit armée de lances & l'autre de hallebardes, après lesquelles venoit la Reine dans une magnifique Lictière, entourée de trente six Pages portant des flambeaux

# GALANT. 211

illuminez, & de soixante Estafiers Madame la Duchesse de Modene suivoit S. M. dans une Litiere à cause de sa grosseur, & après elle. Leurs Altesses Serenissimes les Duchesses de Brunswick & de Mantoue en Carosse, suivies d'une Compagnie de Cavaliers vêtus d'écarlate, avec des boutons d'argent massif, & de tout le reste de l'équipage Royal. Toutes les rues estoient illuminées. Le Palais où logea Sa Majesté estoit petit, mais la richesse des meubles suplevoit au défaut de l'edifice.

S ij

212 **MERCURE**

Toutes les Chambres estoient d'une magnificence surprenante, & le lit de la Reine ne pouvoit estre plus beau ny plus riche. Les buffets estoient si chargez d'argenterie qu'on ne se peut rien imaginer de plus superbe, & il est estonnant qu'on ait pu trouver tant de richesses dans un petit lieu si éloigné de la residence du Duc de Mantoue. Il est vray que Son Altesse Serenissime ne manque aucune occasion de faire paroistre sa Grandeur. Il avoit fait jetter sur le fleuve un Pont de bateaux vers spa-

## GALANT. 213

cieux & commode, au bout duquel il avoit fait faire un Jardin artificiel où l'on voyoit toutes sortes de fleurs rares, des Orangers en ordre, & des Buissons remplis de Perdrix, Faisans & autre Gibier pour donner à la Reine le divertissement de la chasse. Il y eut ensuite un Bal, & tout ce que l'on peut imaginer de splendide se trouva là.

Le jour suivant, Sa Majesté partit accompagnée de madame la Duchesse de Mantoue, jusqu'au bout de la du Po, & de Monsieur le Duc

## 214 MERCURE

jusqu'aux confins de son Etat, precedez toujours des mêmes Compagnies de Cavalerie. A son depart elle fut salüée de toutes les milices du Pays qui estoient le long du Bo; & lorsqu'elle fut sur les Frontieres de Mantouë, la Forteresse fit une salve de cent cinquante coups de Canon. Son A. Serenissime luy fit present de huit fort beaux Chevaux arabes que de la quitter.

On marcha six jours pour venir d'Inspruck à Salsbourg, où la Reine fût reçüe au bruit de toute l'artillerie des deux

## GALANT 213

Châteaux. L'entrée fut magnifique. L'Archevêque de Salsbourg vint au devant de Sa Majesté hors la Ville, précédé de six Compagnies de ses Gardes à Cheval, & suivi de plus de cinquante Carrosses à six & à huit Chevaux. Cette marche finissoit par cinquante Chevaux de main, couverts de housses de velours couleur de feu, toutes bordées & couvertes de galon d'or. Tout cet équipage se joignit à celui de la Reine, & entra dans la Ville dans un très bon ordre. La Reine alla au

## 216 MERCURE

Palais qui est tres-beau, & les meubles extremement riches. Elle y fut regalée, ainsi que toute la suite, avec beaucoup de magnificence. On y séjourna le Dimanche huitième. La Reine alla à la messe au-Dosme, où l'on chanta le *Te Deum*, le dîné suivit de près cette Ceremonie. Sur les trois heures après midy, toute la Cour se rendit dans un Amphitheatre taillé dans le roc. Il ya trois Galeries l'une sur l'autre, faites par la force du marteau dans la pierre vive d'une montagne, qui sert d'enceinte

# GALANT. 217

à une petite esplanade d'environ trois cens toises en carré. Ces trois Galleries estoient remplies de ce qu'il y a de plus beau dans Salsbourg & dans l'Empire, de l'un & de l'autre sexe. Si-tôt que la Reine, Madame la Duchesse, & l'Archevêque, parurent à leur balcon il sortit des cavernes qui sont au dessous de la premiere galerie, des Taureaux, des Ours, des Cerfs, des Biches, des Dains, des Loups, des Renards, des Blereaux, des Foines, & plusieurs autres bestes de differentes especes, qui fu-

*Mars 1699.*

T

## 218 MERCURE

rent un instant après ataquées par trente ou quarante chiens qu'on lâcha. Ce combat bizarre & tumultueux dura assez de temps, & finit quand tous ces animaux furent abattus; de sorte que le Champ de bataille en estoit presque tout couvert. Les Cors de chasse & les Trompettes se mêlerent durant tout le combat, aux differens cris des bestes. Pendant une partie de l'après-midy on jetta, à plusieurs reprises, des lieux où estoit la Reine, des pieces d'or & d'argent où l'on voyoit les chiffres &

ceux du Roy. On avoit fait mettre plusieurs fontaines de vin aux carrefours de la Ville, qui coulerent toute la journée. Le soir, il y eut encore un grand festin avec musique, & un bal où toutes les Dames parurent magnifiquement parées. L'Archevesque n'oublia rien pour faire connoître à la Reine sa puissance & sa libéralité. Entre plusieurs presens qu'il fit à cette Princesse, il lui donna huit Chevaux de Carosse d'une beauté achevée.

Le jour de l'Entrée de Sa

T ij

## 220 MERCURE

Majesté à Vienne ayant esté fixé au 24. Février, on vit dès le matin en mouvement, tous ceux qui y devoient paroistre. La Reine se rendit le même matin, du Chasteau de Bertorff, où elle avoit couché, au Palais de la Favorite. Le Roy des Romains accompagné du Serenissime Archiduc Charles, partit l'après midy du Palais de l'Empereur, & alla au Camp, qui estoit au delà de la Favorite, où se trouverent les Ministres & toutes les Personnes de Qualité en tres-grand nombre, ayant tous des Ca-

rosses neufs à six Chevaux & de tres-belles & nombreuses livrées. Toutes les Milices, les Gardes de l'Empereur, & les Archers qui sont de la garde du Roy s'estant mis en bataille en cet endroit, où l'on avoit fait dresser une riche Tente, le Roy y reçut & y complimenta la Reine. Les Troupes ensuite commencerent à défilier devant Sa Majesté au bruit du Canon de la Ville, où ell's entrerent dans cet ordre.

Le Seigneur Colman Geger de Leuveneg, premier marichal des Logis de la

F iij

## 222 MERCURE

Cour , précédoit avec ses quatre Assistans. Ensuite marchèrent les Troupes de Hongrie , precedez de dix chevaux de main , de six Trompettes & d'un Timballier. Le Comte de Bathiani, Ban de Croatie, suivoit à la teste de la premiere Compagnie de cent hommes d'armes à cheval , ayant tous des peaux de Tigres & leurs sabres à la main. Le Comte Simon Forgack, Sergent general de Bataille , & Vicegeneral de Frontiere de Canisa, marchoit à la teste de la seconde Compagnie, qui estoit aussi de cent

## GALANT. 223

hommes armez de lances, avec des banderoles blanches, & deux Fifres à la maniere de Hongrie. Il estoit précédé de ses chevaux de main & de deux Trompettes. La troisiéme Compagnie étoit de soixante-quinze hommes avec des lances & des banderoles vertes & jaunes. La quatriéme estoit de soixante-dix hommes armez de pareilles lances, avec des banderoles vertes & blanches. Après suivoient huit chevaux de main, deux Trompettes & quarante Cavaliers le sabre à

T iiij

## 224 MERCURE

la main. Eufuite on voyoit deux Fifres , fix chevaux de main , quatre Trompettes & un Timballier , qui précédoient le Prince Esterhafi, Palatin de Hongrie , avec plusieurs Officiers & perfonnes de qualité. La cinquième Compagnie marchoit après luy. Elle eftoit de cent cinquante hommes d'armes, dont la plus grande partie eftoit couverte de peaux de Tigre. La fixième Compagnie fuyvoit, ayant à la tefte deux Fifres & leurs Officiers. Elle eftoit de cent hommes, dont

il y en avoit cinquante armez de lances & de banderoles rouges & jaunes, & les cinquante autres avec le sabre à la main. La septième Compagnie estoit de cent cinquante hommes, aussi bien que la huitième, qui marchoit ensuite. Ces deux dernières Compagnies estoient vestuës de jaune, avec leurs lances & des banderoles rouges & blanches.

Entre toutes ces Troupes il y avoit un grand nombre d'Officiers qui ne sont point compris dans ce nombre, &

## 226 MERCURE

qui estoient tous richement vestus, à la maniere de leur Nation. Leurs étendards estoient portez par des Officiers vestus de cottes de mailles, ce qui faisoit un tres-beau spectacle. Tous les Generaux & les Officiers qui commandoient, estoient magnifiquement vestus, & tous leurs Equipages, & les harnois de leurs chevaux estoient d'une richesse surprenante.

Après ces premieres troupes, une Compagnie de cent cinquante hommes suivoit. Elle estoit commandée par les Ma-

# GALANT. 227

gistrats de la Ville, tous bien montez & tres - richement vestus. Cette Compagnie étoit précédée de dix chevaux de main, de six trompettes & d'un Timballier avec leurs Officiers à la teste. Ils avoient des buffles avec des plumes rouges & blanches sur leurs chapeaux & des houffes rouges, garnis de galons d'argent. Dix chevaux de main venoient ensuite avec six Trompettes & un Timballier. Une Compagnie suivoit composée de quatre-vingt Marchands estrangers privilegiez de la

## 228 MERCURE

Ville , ayant leurs Officiers à leur teste tous vestus d'habits garnis de galons d'or , l'équipage de leurs chevaux de même , tous bien montez ayant l'épée à la main. Après eux marchoit le Bourguemestre de la Ville , précédé de dix chevaux de main , de six Trompettes , & d'un Timbalier , suivi d'une Compagnie de cent soixante Bourgeois , l'épée à la main , tous vestus de velours ou d'étoffe de foye noire , ayant des chaînes d'or en écharpe & des plumes blanches sur le chapeau , &

montez sur de beaux chevaux bien équippez. Ensuite parurent huit Compagnies de Cuirassiers , levéz par les Etats de la Basse-Austriche , commandées par le Comte Othon-Henry d'Abensberg & de Traun , Chevalier de la Toison, Conseiller d'Etat, Chambellan , Maréchal & Colonel general de la Basse. Austriche , ayant devant luy huit chevaux de main , douze Trompettes & un Timbalier , suivi du Baron Jean-Charles Geyman , Lieutenant Colonel , & du Comte Joachim Althan , Secy

## 230 MERCURE

gent Major, chacune de ces Compagnies, composée d'environ soixante hommes, avec leur Capitaine, Lieutenant, & Cornette, tous richement vêtus; chaque Compagnie précédée de chevaux de main, de Timbales & de Trompettes. Les Guiraffiers avoient le calque en teste, avec des plumes rouges & blanches, des houffes rouges garnies de galons d'argent, & chacun d'eux avoit un gros nœud de ruban rouge. Toute cette Cavalerie estoit de gens choisis pour cette fonction, bien armés &

# GALANT. 231

bien montez , marchant en bel ordre , défilant & redoublant leur file , suivant la largeur des rues , comme de vieux Regimens auroient pu faire.

Ensuite venoient deux Trompettes du Roy, vingt-huit Mulets avec des couvertures de velours rouges brodées d'or & d'argent , & de grosses perles, conduits par des Muleriers de l'Ecurie du Roy, six Chevaux de main du Serenissime Archiduc , dix autres du Roy , & douze autres de l'Ecurie de l'Empereur , ayant

## 272 MERCURE

tous des caparaçons de velours noir, au milieu desquels estoit brodé en gros relief un gros Aigle d'or, avec les Armes Imperiales, & aux coins la lettre L. qui est la premiere du nom de Leopold, avec la Couronne Imperiale aussi garnie de perles. Deux Trompettes & deux Timbaliers de l'Empereur & du Roy, suivoient, & les Pages montez sur de tres beaux chevaux richement enharnachez. Un de ses Pages vestu d'un riche drap d'or brodé, le cheval estant enharnaché de même,

& estant tout couvert, portoit le Dard Royal. Un autre de la même maniere, en cuirasse dorée, avoit le baston à la main, representant sous deux la Souveraineté. Ensuite marchoient toutes les Personnes de qualité, tant Etrangers qu'autres, & successivement les Gentilshommes de la Chambre de l'Archiduc, du Roy, & de l'Empereur. Les Ministres & Conseillers d'Etat, & les Princes, tous vestus somptueusement & montez sur des beaux chevaux, suivoient.

Le Serenissime Archiduc

*Mars 1699*

**V**

## 234 MERCURE

estoit monté sur un tres beau cheval bay. Il estoit vestu magnifiquement ; à sa gauche un peu derriere, marchoit le Prince Antoine de Lichenstein, son Major. Dome - Major. Après eux venoient trois heraults d'Armes avec leurs Cores d'Armes brodées d'or & d'argent , puis le Prince de Fondy , Comte de Mansfels portant la grande épée nuë, comme Marechal de la Cour Impetiale , suivi immediatement par le Roy des Romains vestu d'un habit superbe ; monté sur un cheval blanc

richement enharnaché, sous un grand dais brodé d'or, & porté par huit Conseillers de Ville. A costé & derrière ce dais marchoient le Rhingraff, Capitaine de la garde des François, le Comte de Trautson, Grand Chambellan, & le Prince de Dietrichstein, Grand Ecuier. La Reine des Romains faivoit immédiatement, vêtue d'un habit d'un riche brocard d'argent tout brodé de mesme, & parée d'une infinité de pierreries d'un tres-grand prix. Elle estoit avec la Serenissime Duchesse sa mere,

V ij

## 236. MERCURE

dans un carrosse d'une richesse, & d'une structure surprenante, tout couvert & brodé d'or & d'argent. Six chevaux gris le menaient, les harnois étant de la même parure que le Carrosse. Le Prince de Lobcovis, Grand de la maison de la Reine, marchoit à costé du Carrosse, & les Pages de l'Empereur & du Roy suivoient, les premiers ayant à leur teste le Comte Palfi, & les autres le Comte de Martiniz, & cette marche estoit terminée par l'Infanterie de la Garnison de la Ville.

La marche se fit de cette maniere. On entra par la porte Stubenthor, passant par les principales rues jusqu'à l'Eglise des Augustins Déchaufsez; & comme la nuit survint pendant la marche, on alluma une infinité de flambeaux, lesquels avec les illuminations de toutes les maisons, donnoient une nouvelle beauté à cette Cavalcade, dont la richesse surprenante ne se peut assez bien décrire.

La magnificence des trois Arcs de triomphe, par lesquels Leurs Majestez passerent, é-

## 238 MERCURE

ronna ceux qui les virent. Le premier estoit dans le Wobzeil, élevé aux frais des Marchands Estrangers qu'on a nommez cy dessus, & representoit le triomphe de la Gloire. Le Roy estoit à cheval attendant son Epouse. Le second, beaucoup plus grand, estoit dans la Place de Stockin Eisen, assez près de l'Eglise Cathedrale de Saint Estienne, élevé aux dépens de la Ville. Il representoit le bonheur de l'Autriche dans les mariages, la Déesse Junon cedant son Char à la Reine; lequel au

lieu de paons estoit tiré aux  
 astres par les vertus de la Rei-  
 ne. Ces deux portes d'un ar-  
 tifice & d'une architecture  
 magnifique des deux côstez,  
 sont du dessin & de la con-  
 duite du Sieur Jean Bernard  
 Fischer, Ingenieur du Roy des  
 Romains. Elles estoient or-  
 nées d'une infinité de statues  
 de dorures, d'emblèmes; &  
 d'inscriptions ingenieuses.

Le troisiéme Arc de triom-  
 phe estoit dans la rue Koler-  
 marck auprès de S. Michel;  
 Paroisse de la Cour proche le  
 Palais Imperial. Il estoit fait

## 240 MERCURE

par ce Corps des Marchands, & representoit l'Esperance confirmée d'une succession à la Maison d'Autriche dans le Siecle prochain. Il estoit orné comme les autres de statues, de peintures & d'inscriptions sçavantes & du dessein de Jean Luca Hillebrant, Ingenieur. On avoit élevé sur la place Braban, le Mont Parnasse avec des figures dorées, qui en representoient les muses; & il sortoit d'un grand Aigle doré, avec les Armes de la Ville deux Fontaines de vin, l'un blanc & l'autre rouge, pour le peuple

## GALANT. 241

peuple qui y estoit accouru en foule ; & sur le même mont il y avoit un tres beau Concert de musique. Il y avoit aussi huit Compagnies de Bourgeois de deux cens hommes chacune sous les armes avec leurs Drapeaux ; lesquels s'étant assemblez à midy sur la Place de la Cour, filerent, ensuite se posterent sur la Place Graben , où elles formoient deux bataillons ; après quoy elles se rangerent des deux costez des ruës depuis la porte de la Ville jusqu'au Palais de l'Empereur ; tous fort lestes

*Mars 1699.*

X

## 242 MERCURE

& en bon ordre, ainsi que leurs Officiers. Cependant toute la marche, les Trompettes & Timballes de la Cavalerie, les Tambours & Fifres de l'Infanterie, & ceux qui estoient aux arcs de Triomphe avec divers Instrumens concerterent toujours.

Il n'arriva aucun desordre de tout le jour, par le bon ordre qui avoit esté mis dans la Ville, qui pendant toute la nuit fut illuminée, y ayant aux fenêtrés unë infinité de de flambeaux & de lanternes ornées & peintes avec des ar-

# **GALANT.** 243

mes, des vœux, des augures de félicité aux Epoux & à toute l'auguste Maison d'Autriche. Cette même illumination fut continuée les deux soirées suivantes, & l'on tira plusieurs salves du canon qui est autour de la Ville.

Quand ce grand Cortége fut passé devant l'Eglise des Peres Augustins Déchauffez, le Roy & la Reine des Romains y descendirent, & toute la Noblesse estant entrée dans l'Eglise par la porte du Convent, leurs Majestez Imperiales y arriverent avec le reste

X ij

## 244 MERCURE

de la Cour. Elles avoient vu toute la marche des fenêtres du vieux Palais Imperial ; & dans le temps qu'on chantoit en musique les Litanies dans la Chapelle de Lorette, le Roy & l'Archiduc prirent d'autres habits dans une chambre du Convent ; & tous s'estant avancez proche le grand Autel, auprès duquel on avoit élevé deux Daix, l'un pour leurs Majestez Imperiales, & l'autre pour le Roy & la Reine. M<sup>e</sup>. de Sainte. Croix Nonce Apostolique confirma la Benediction Nuptiale de leurs

## GALANT. 247

Majestez, estant assisté de plusieurs Evêques & Prelats, & en presence des Cardinaux, Ambassadeurs, Ministres & Dames de la Cour. Pendant qu'on chanta le *Te Deum*, on fit trois salves de toute l'Artillerie des remparts. Toute la Cour se rendit ensuite par les Coridores du Convent au Palais Imperial, où il y eut un Festin magnifique dans une grande Salle qui avoit esté preparée exprés, & meublée magnifiquement avec un tres-grand nombre de Tableaux de grand prix, & d'autres or-

X iij

## 246 MERCURE

nemens , & une infinité de bougies.

Il y avoit à table seize personnes. Au haut bout sous un riche Daix estoient leurs Majestez Imperiales & le Roy & la Reine des Romains , & à leurs costez le Serenissime Archiduc Charles , les Archiduchesses Marie Elizabeth , Marie Anne , Marie Joseph , Marie Madeleine , & la Serenissime Duchesse-mere de la Reine. Les Cardinaux Coloniz & Grimani estoient ensuite avec le Nonce du Pape , M<sup>r</sup>. de Sainte-Croix , l'Evêque

# GALANT. 247

de Solone, les Ambassadeurs d'Espagne, de Venize, & de Savoye. Tous les Ministres & Seigneurs de la Cour ser-voient leurs Majestez.

On fit aussi plusieurs salves de canon à la premiere santé qu fut buë de Leurs Majestez, & il y eut dans ce festin toute l'abondance & toute la profusion qui pouvoit faire éclater la grandeur de la Maison d'Autriche.

Quoy que la fonction de Secrétaire d'Etat des affaires

Xij

Etrangeres , soit d'estre Mi-  
nistre , parce que leur princi-  
pal employ regarde les Ne-  
gociations , en quoy consiste  
le travail d'un Ministre , cette  
fonction demande tant d'es-  
prit , tant de penetration , &  
tant de prudence , qu'il est rare  
de voir ce poste occupé par un  
homme qui n'ait pas encore  
acquis par un grand nombre  
d'années , l'experience qui est  
necessaire à le bien remplir. Ce-  
pendant , le Roy ayant trouvé  
dans M<sup>r</sup> le Marquis de Torcy  
toutes les qualitez requises  
pour cet important employ ,

luy a donné l'entrée au Conseil, & le titre de Ministre, des fonctions duquel il faisoit déjà une fort grande partie au gré de Sa Majesté, & avec l'applaudissement de tous ceux qui composent le Conseil d'Etat. Il doit estre bien glorieux à ce Marquis d'occuper si jeune tout un Poste que les hommes les plus consommés ont souvent peine à bien remplir,

M<sup>r</sup> Boucher Conseiller de la Cour des Aides, Fils de M<sup>r</sup> Boucher Grand Audiancier, a acheté la Charge de M<sup>r</sup> le

## 250 MERCURE

Vasseur de Saint Vrain, President en la Cour des Aides, & Sa Majesté a fait l'honneur à ce President, de luy accorder avec beaucoup de distinction, des Lettres de President honoraire.

On a eu avis de Malte, que l'Illustrissime Seigneur Frere Henry-Auguste de Luxembourg de Beon; Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Grand Croix du même Ordre, & Grand Hospitalier, y estoit mort le 15 Janvier dernier. Il estoit Petit Fils de Louïse de Luxembourg, Fille

# GALANT. 251

de Jean de Luxembourg,  
Comte de Brienne & de Li-  
gny, Chef du Nom & des Ar-  
mes de la Maison de Luxem-  
bourg, & avoit mérité ces  
Emplois & ces Dignitez, par  
les services qu'il avoit rendus  
pendant le cours de sa vie.

Les Lettres de Livourne  
nous ont appris que M<sup>r</sup> le  
Grand Duc y avoit fait venir  
avec agrément de Sa Sainteté,  
le Pere Alexis du Buc, Théa-  
tin François, qui est de pré-  
sent à Rome, pour y travailler  
à la conversion de quelques

## 252 MERCURE

Juifs, & de quelques Heretiques François. Ce Pere s'y est acquis beaucoup d'estime par les Conferences qu'il a eues avec les plus habiles de ces deux Sectes, & elles n'ont pas esté sans fruit, Dieu y ayant répandu ses Benedictions. Il y a reçu mille honnestetez de M<sup>r</sup> le Cardinal de Medicis, & de M<sup>r</sup> le Grand Prince, Fils de Monsieur le Grand Duc, qu'il voyoit tous les jours. Il a esté traité magnifiquement pendant trois semaines, & avant son départ, il a dit une Messe solemnelle de S. Louïs,

## **GALANT. 253**

dans l'Eglise des Cordeliers ,  
où il y a une Chapelle de ce  
Saint. Tous les François qui  
sont à Livourne, y assistèrent,  
y ayant esté invitez par M<sup>r</sup> le  
Consul François, qui fait pa-  
roistre dans toutes les occa-  
sions son zele pour Sa Majesté.  
Cette Ceremonie fut suivie  
d'un grand repas. Ensuite le  
Pere du Buc retourna à Rome,  
où le jour des Cendres il pres-  
cha devant le Pape. En passant  
par Florence, Monsieur le  
Grand Duc luy a fait un ma-  
gnifique regale.

## 254 MERCURE

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *le Balay*; ceux qui l'ont trouvé, sont M<sup>rs</sup> de Woolhouse Oculiste Anglois; Charles de la rue de l'Arbre-sec; l'enjoué de la rue de la Harpe; le Compere desolé de la perte de son aimable Commere; l'Abbé de la rue de Savoye, les voisins grillez, & la jolie Brune du Bureau du Tabac de la rue des Petits-Champs; le Pigmée de la rue des Barres, & son Cousin le Conquerant; le petit Girard & le petit de la Porte de la rue de la Verrerie; la

# GALANT. 255

Coste ; de la Tronche de Rouen ; le Poëte du Pont Notre - Dame , & la jolie Veuve du Pont Saint Michel ; Duché de la rue Saint Jacques de la Boucherie ; le gros Dormeur de la rue Saint Dominique ; Edeline , Avocat ; Edme Pinot de Troyes , & Pierre Mergeret , Imprimeurs ; le charitable nouvel Hospitalier de Rouen ; le Garde-Marine du Vaisseau de M<sup>r</sup> le Comte de Rouffy , à la rade de la Rochelle ; le jeune Fourbisseur de la rue de Billy. Mademoiselle Javotte Ogier du

## 256 MERCURE

coin de la ruë de Richelieu ;  
la toute aimable Demoiselle  
Javotte du Perron du May du  
Palais ; la plus aimable Orphe-  
varesse du Pont Saint Michel ;  
la jeune Fourbisseuse de la ruë  
de Billy ; l'aimable Brune ha-  
bitante de Marly ; Marie A-  
voye & Bertaut de Villiers ;  
la Plotte de la ruë de la Harpe ,  
prés du College de Harcourt ;  
les yeux mourans de la même  
ruë , & ses deux aimables  
Sœurs de la ruë Geoffroy-l'af-  
nier ; l'aimable brune de la  
ruë des Barres , & la grande  
Jeanne de la ruë de Savoye ;

# GALANT. 257

la belle Charlotte de la rue  
Saint Jacques ; la belle Ma-  
non de la rue du Foin ; Mada-  
me la Marquise de la Tour de  
Laon ; la belle Brune d'auprès  
les Cordeliers de Laon ; la  
Blonde solitaire du quartier  
Saint Eustache ; la blonde  
le Noir, l'aimable Grosley de  
la rue du Bourneuf de Troyes ;  
la plus proche voisine de l'Oc-  
casion de la rue S. Jacques, &  
son premier Compere de la  
Vertu, quartier du Palais ; la  
plus belle & la plus charmante  
Brune de la Ville de Meaux,  
& son incomparable & fidele

*Mars 1699.*

Y

## 258 MERCURE

Amant de la Ville de Brie;  
l'aimable Soupirant aux che-  
veux blonds ; Mademoiselle  
Avril de l'Hostel S. Roch, ru-  
des vieux Augustins; Charlo-  
de Poitou, de la rue Roya-  
de Marseille ; Bardet & sa  
Amy du Plessis de l'Hôpital  
du Mans, l'Amy content de  
Versailles, le Docteur Pö-  
du quartier de la Place Roy-  
le ; & le Salpestre de la rue de  
Blancs Manteaux.

Je vous envoie une Enigme  
nouvelle, à mon ordinaire.

### ENIGME.

**J** Ay presque autant de maux  
qu'en avoit Briarée,

CURI

# GALANT.

259

On me les fait sortir hors du corps  
irant au chaque nuit.

Mademoiselle de ces mains aussi rost est

S. Rod

ns; Ch

ruë Rob

der & l

l'Hôpi

ntent J.

ir Pos

e Roy

ue

nign

re.

nal

**J** nouveau,

Yij

# 258 MERCURE

Amant de la Ville de Brie ;  
l'aimable Soupirant aux che-  
veux blonds ; Mademoiselle

**J** Ay presque autant de ma-  
qu'en avoit Briarée,

# GALANT. 259

On me les fait sortir hors du corps  
chaque nuit.

Chacune de ces mains aussi tost est  
mangée,

Mais avant qu'on les voye, on a  
d'un certain bruit

D'ossements croquetans les oreilles  
choquées,

Ensuite ces mains sont croquées.

Les paroles qui suivant ont  
esté mises en Air, par un fort  
habile Musicien.

## AIR NOUVEAU.

**J**Us plaisant, fameux vin  
nouveau,

Y ij

260 **MERCURE**

*A peine és-tu dans le berceau,  
Que tu prétens faire le maistre,  
Mais si tu n'as deux mois on re-  
fuse ta loy,  
Et l'Amour plus adroit que toy,  
Regne au moment qu'il vient de  
naistre.*

Avant que d'entrer dans le détail de l'affaire de Mondovi, je vous diray que ce Pays consiste en une tres grande Ville située sur une montagne, & en plusieurs gros Villages fort peuplez ; de sorte qu'ils peuvent mettre sous les armes jus u'à huit mille hommes. Comme c'est un Pays de colli-

nes les plus fertiles du monde, abondantes en grains, chataignes, & en toutes sortes de fruits, & que les Habitans se trouvent d'autant plus à leur aise, qu'ils payent fort peu de droits à Monsieur le Duc de Savoye, & qu'ils fraudulent de toutes parts, ils se sont soulevez & ont pris les armes jusques à vingt fois, ayant toujours eu l'avantage, lors qu'ils ont combatu contre des Troupes reglées; de sorte qu'ils les ont menées battant le plus souvent avec leurs Generaux, jusques dans la Ville

## 262 MERCURE

de Mondovi. C'est ce qui a fait résoudre S. A. R. à les mettre au moins une fois à la raison, & pour cela, ce Prince envoya onze Bataillons, deux Regimens de Dragons & quatre Regimens de Milices qui furent partagées le 25. de Février en trois colonnes, dont celle du milieu fut commandée par M<sup>r</sup> d'Hais, François, Gouverneur de Verceil, & Commandant en chef, celle de la droite, par M<sup>r</sup> le Comte de Castalmont, & la gauche par M<sup>r</sup> de Schoulenbourg. On sortit de la Ville de mon-

dovi, le 26. deux heures avant le jour, & chacun se rendit au lieu marqué, pour attendre le signal, afin d'attaquer le Poste de *Vico*. Les Rebelles estoient bien informez de cette marche & de toutes les dispositions des Troupes, & pour n'estre pas surpris avant le jour, ils avoient fait quantité de feux. Ils faisoient même un si grand bruit de Cors & de si grands hurlemens, qu'on auroit crû attaquer une Armée Turque. L'Aîle gauche avoit ordre d'attaquer la premiere leurs retranche-

## 264 MERCURE

mens, & de s'approcher de la colombe du milieu, tant pour envelopper les Rebelles que pour s'ouvrir le chemin, ainsi qu'à deux pieces de Canon, qui estoient à la teste : mais on renvoya d'abord le Canon, & on poussa les Rebelles avec tant de vigueur & tant de vitesse, qu'ils n'eurent ny le temps de se reconnoître, ny de recharger leurs fuzils, de sorte que l'affaire fut finie à six heures & demie du matin. Tout ce qu'on trouva, femmes ou enfans, fut passé au fil de l'épée. On eut même beaucoup

# GALANT. 265

coup de-peine à empêcher les Soldats de brûler tout le Village consistant en mille maisons ou environ , toutes de pierre , & voûtées pour se mieux défendre. Les Soldats trouvèrent beaucoup de butin , & une si grande quantité de vin, qu'ils s'en virent embarrassés. Le lendemain on alla plus avant dans le Pays, & l'on brûla le Village de *Monastero*. La colonne de la droite & celle du milieu firent cette expédition , & la colonne gauche eut le bonheur de les couvrir. Elle fut attaquée.

*Mars 1699.*

Z

266 **MERCURE**

pendant cette action par tout le gros des Payfans. La résistance des Rebelles fut foible au commencement, car quand on marche à eux, ce sont les plus grands Poltrons du monde; mais comme ils ont toujours esté en possession de battre les Troupes qui se sont retirées devant eux, ils crurent faire la même chose, ce qui auroit pu arriver, si l'on n'avoit pris toutes les précautions nécessaires, & qui seroient trop longues à marquer icy. Je diray cependant que toutes les hauteurs voisi-

nes estoient occupées par des pelotons de Troupes que l'Arriere-garde consistoit en plusieurs Compagnies de Grenadiers & de Fuziliers, dont quelques-uns se jettoient alternativement ventre à terre, pour recevoir les Payfans, & donner temps aux autres Compagnies de se retirer & de se poster derriere eux, qui faisoient ensuite la même manœuvre. Après cela on se retira au petit pas, & en bon ordre, & toute cette retraite se fit en deux heures de temps, & à la vûe de deux autres co-

## 268 MERCURE

lonnes, qui estoient de retour de leur expedition, & rangées en bataille au delà du défilé. La gauche pendant cette retraite eut environ quarante Soldats tant tuez que blessez, plusieurs Officiers, & six Officiers de hausse-col. La Compagnie des Grenadiers de Schoulenbourg se vit quelque temps sans aucun Officier. Ils avoient esté tuez tous, ou blessez. Le Capitaine est mort de ses blessures, & le Lieutenant demeura dangereusement blessé. Cependant ces Grenadiers se sont tellement

comportez en gens de cœur, quoy qu'ils se soient vûs sans aucuns bas Officiers, qu'ils ont acquis l'estime de toutes les Troupes Piemontoises. L'Arriere garde estoit commandée par M<sup>e</sup> de Corbeau, Commandant du Regiment de Savoye, & par le Major de Schoulenbourg, dont le cheval fut deux fois blessé sous luy. Au sortir du défilé M<sup>e</sup> le General d'Hais s'avança, aussi bien que M<sup>e</sup> le Comte de la Roche, Brigadier, pour embrasser M<sup>e</sup> le General Major de

Schoulenbourg, & luy faire des complimens sur sa retraite ; mais le premier eut dans l'instant même son cheval tué sous luy, & l'autre le bras cassé. Enfin ces Rebelles ayant esté obligez de gagner la montagne, & d'abandonner ensuite le Poste de Montalto, quoy que de tres-difficile accès, & environné de bois, ce sont dispersez, & plusieurs ont esté pris & executez, en sorte qu'il y a lieu de croire que ces Rebelles ne se souleveront de long-temps.

Vous sçavez que le Livre

de M<sup>l</sup> Archevesque de Cambray vient d'estre condamné par le Pape, qu'on a pris tout le temps, & toutes les précautions nécessaires pour le bien examiner. Il a d'abord esté mis entre les mains des plus habiles Theologiens d'Italie qui l'ont lu avec tout le loisir, & toute l'attention imaginable, & qui après avoir aussi lu & relu tout ce que les Parties ont écrit pour & contre, ont donné leurs avis. Ces avis ont esté donnez à douze Cardinaux des plus habiles, & qui par leurs emplois sont

## 272 MERCURE

tous les jours occupez à tout ce qui regarde les affaires de Religion. Ils ne se sont pas contentez d'examiner ces avis, & le Livre de M<sup>r</sup> de Cambray, avec leurs propres lumières, plusieurs d'entre-eux ont fait encore examiner par des Theologiens, autres que les premiers qui avoient déjà approfondi cette matiere, & après tant d'examens differens, ils ont donné leurs avis, & afin qu'ils eussent tout le loisir qu'ils pouvoient desirer, ils n'ont paru que quatre chaque jour devant Sa Sainto-

té, pour dire ce qu'ils pensoient.

Je viens d'apprendre, que trois heures après que M<sup>r</sup> de Cambray eut appris ce qui s'estoit passé à Rome, ce Pre-  
lat prêcha dans une des Paroif-  
ses de la Ville, & qu'il dit d'une  
maniere fort touchante, & qui  
édifia beaucoup les Auditeurs,  
*Qu'il falloit avoir une soumission  
entiere pour ce que l'Eglise déci-  
doit, & ce que la Providence di-  
vine permettoit qui arrivoit.* Je  
suis, &c.

*A Paris le 31. de Mars 1699.*

**AU LECTEUR.**

Il ne s'est point encore

274 **MERCURE**

trouvé de place dans ce Volume, pour ce que j'ay déjà promis deux fois de donner, touchant les modes & la situation des affaires de l'Europe, dont je ne donnay qu'un commencement il y a deux mois, mais l'abondance de la matiere n'a pû me le permettre, & sur tout ce mois-cy, que le Mariage du Roy des Romains occupe une partie de ma Lettre. Il a falu faire chez nous honneur aux Etrangers, & je croy les François trop honnêtes pour s'en plaindre. J'ay esté aussi obli-

# GALANT. 275

gé de remettre au mois prochain quantité d'Articles assez importans pour n'estre pas oubliés, & sur tout le troisiéme Journal de tout ce que l'Ambassadeur de Maroc a vû à Paris, qui est un Article tres-divertissant, tres-curieux, & tres-instructif.



# TABLE.

<i>Lotterie.</i>	91
<i>Suite du Journal concernant l'Ambassadeur de Maroc.</i>	108
<i>Suite des divertissemens du Carna- val.</i>	126
<i>Morts.</i>	139
<i>Divertissemens du Carnaval de Lorraine.</i>	151
<i>La Rivale travestie.</i>	177
<i>Traité des Embaumemens,</i>	179
<i>Charge de Grand Maistre de la Chapelle de Monsieur le Duc de Lorraine, donnée à M<sup>r</sup> l'Ab- bé de Boisgibaut.</i>	182
<i>Journal des Ceremonies du maria- ge de la Reine des Romains.</i>	183
<i>M<sup>r</sup> le Marquis de Torcy entre au</i>	

# T A B L E.

Conseil en qualité de Ministre d'Etat.	247
Charge de President de la Cour des Aydes, vendue à M. Bou- cher.	249
Le Roy accorde à M. de S. Vrain celle de President honoraire.	250
Mort de M. de Luxembourg de Beon Grand Croix del Ordre de S. Jean de Jerusalem.	250
Conversions faites par le Pere A- lexis du Buc & honneurs ren- dus à ce Pere en Italie.	250
Enigmes.	254
Affaire de Mondovi.	260
Condamnation du Livre de M. de Cambray, avec la soumission	

# T A B L E.

<i>de ce Prelat.</i>	273
<i>Avis au Lecteur.</i>	273

*Avis pour placer les Figures.*

L'Air qui commence par, *Le fier Tirfis*, doit regarder la page 105.

L'Air qui commence par, *Jus plaisant*, doit regarder la page 159.









